



## Le Président Bouteflika signe 8 décrets présidentiels portant ratification d'accords et de mémorandums d'entente

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à la signature de huit décrets présidentiels, portant ratification d'accords et de mémorandums d'entente, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République. P. 3

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 4 - Samedi 5 mars 2016 - 23/24 jourmada al-awwal 1436 - N° 1242 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

**Le SG de l'ONU Ban ki-moon aujourd'hui dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires libérés**

P. 4-5



ALGÉRIE-LIBYE

**Lamamra : «L'Algérie ne sera pas entraînée dans une aventure militaire en Libye ou ailleurs»**

P. 24

## LOTISSEMENTS SOCIAUX ET PROMOTIONNELS

# Vers la régularisation de la situation de 23.000 familles à Alger

Une commission a été installée récemment pour la régularisation de la situation de 23.000 familles habitant, sans actes de propriété, dans des lotissements sociaux et promotionnels, a affirmé jeudi le wali d'Alger Abdulkader Zoukh. Lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une visite d'inspection dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, M. Zoukh a indiqué que la situation de 23.000 familles habitant, sans actes de propriété et dans des lotissements sociaux et promotionnels, sera régularisée. Il a précisé que la commission installée récemment et présidée par le secrétaire général de la wilaya, se réunit une fois par semaine pour l'examen des dossiers soumis et que la situation de ces familles sera régularisée "progressivement" jusqu'à la clôture de ce dossier définitivement.

P. 3



LOUH L'A ANNONCÉ DEVANT LE PARLEMENT

**Justice : 3 projets de loi bientôt finalisés**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Louh a annoncé, mercredi, à Alger que son département était "sur le point de finaliser" trois projets de loi relatifs au Conseil national des droits de l'homme, à la réforme du tribunal criminel et à la protection des données personnelles des individus. P. 3



LE PRÉSIDENT DU FCE, ALI HADDAD : «L'emprunt obligataire, une mesure permettant de faire face aux effets de la conjoncture économique»

P. 7



S A N T É

**Le cancer de la prostate plus agressif quand on manque de vitamine D**

Pages 12-13

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, M.ZITOUNI L'A INDICUIT : «La demeure du chahid Larbi Ben M'hidi sera une annexe du musée du Moudjahid»

P. 17

F O O T B A L L

QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE  
**Le MCA et l'US Tébessa favoris mais...**

P. 21

**MDN**

4 casemates, 6 mines anti-personnel et 3 bombes de confection artisanale détruites à Boumerdès, Chlef et Bouira

P. 3



Du jamais bu...

[FrutsDrink](#)

**Frut's**  
فروتس  
Nouveau

DIVERSIS-05-02-2016

## FORUM

DEMAIN À 10H30

**La présidente du CRA M<sup>me</sup> Saïda Benhabylès invitée du Forum de DK News**

**ARTISANAT  
M<sup>me</sup> Tagabou à Illizi**


La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Mme Aïcha Tagabou, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi.

**PALAIS DE LA CULTURE  
Exposition «Unis vers elle»**


A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, la Galerie Baya (Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria), abritera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 2 avril, une exposition collective intitulée "Unis vers elle".

**JUSQU'AU 6 MARS  
À CHENOUA (TIPASA)  
Exposition  
de céramique et  
de peinture sur verre**

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme, l'Office national de la culture et de l'information, organise jusqu'à demain au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa), une exposition d'artisanat (céramique et peinture sur verre).


**DU 19 AU 26 MARS À ORAN  
Premier festival  
algérien de la nature**


Un premier festival dédié à la nature se tiendra du 19 au 26 mars courant à Oran sous le slogan "Profitons de la nature". Cette manifestation, organisée par la conservation des forêts et le réseau vert à l'occasion de la célébration du 54<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la victoire, prévoit plusieurs activités de volontariat, récréatifs et culturels visant à sensibiliser les citoyens sur la préservation de l'environnement et de la nature. Ce festival, dont le coup d'envoi sera donné à la forêt "Ras El Ain" située à la sortie de la commune de Gdyel en direction de la localité côtière de Kristel, comporte une opération de reboisement et de nettoyage de cet espace verdâtre prisé par les Oranais. Pour la réhabilitation de cette forêt pittoresque, le réseau vert envisage d'introduire une demande à la direction des ressources en eau d'Oran pour la réouverture d'une source naturelle, très fréquentée au passé par les citoyens, qui a une symbolique sociale.

DEMANY À 10H30

**La présidente du CRA M<sup>me</sup> Saïda Benhabylès invitée du Forum de DK News**

Le Forum du quotidien DK News, reçoit demain dimanche 6 mars à 10h30, Mme Saïda Benhabylès, présidente du Croissant-Rouge algérien, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur "La solidarité dans le contexte économique actuel, le rôle du CRA et d'autres questions d'actualité". La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**Horaires des prières**

Samedi 24 jounada al-awwal 1437

Fajr	05:39
Dohr	13:00
Asr	16:16
Maghreb	18:52
Isha	20:10


**LE 12 MARS À ALGER  
Meeting populaire de TAJ**

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera un meeting populaire, samedi 12 mars à la salle Abdelhak Benhamouda (UGTA), place du 1er Mai, Alger.


**CNAS  
Portes ouvertes sur  
la Sécurité sociale**

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) organise jusqu'au 7 mars au niveau des agences d'Alger, des journées portes ouvertes sur les facilitations accordées aux employeurs et à la déclaration volontaire des personnes actives sans couverture sociale.

**Météo**

	Max	Min
Alger	18°	07°
Oran	17°	08°
Annaba	19°	07°
Béjaïa	19°	08°
Tamanrasset	27°	11°

**AUJOURD'HUI À MÉDÉA  
Campagne  
de dépistage  
du diabète**

L'association des diabétiques El Amel de la wilaya de Médéa, organise aujourd'hui, au sein de l'établissement public de la santé de proximité Médéa Ouezra, une campagne de dépistage du diabète.


**Ast Mobilis au  
tournoi international  
de football Ben  
Souileh Abdelatif**


L'organisation tunisienne «Culture sport et travail Tunisie», a adressé une invitation officielle à l'équipe de football de l'Association sportive des travailleurs de Mobilis (AST Mobilis), dans le but de disputer un tournoi international de football dénommé «Ben Souileh Abdelatif», du 3 au 6 mars 2016 à Djerba. Les membres de l'ASTM, qui arboreront, pour la circonstance, la tenue vert et rouge, joueront à fond leurs chances pour honorer au mieux les couleurs et de l'opérateur public Mobilis et de l'Algérie.

**Algérie Télécom  
au Salon Talents &  
Emploi-Alger 2016**


Algérie Télécom est le sponsor IT de la 13<sup>e</sup> édition du Salon Talents & Emploi - Alger 2016 qui se tient au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, sous le parrainage du ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Au niveau du stand d'Algérie Télécom, des conseillers en Ressources humaines seront présents en force pour présenter la politique de l'entreprise en matière de recrutement et de formation et recueillir des candidatures spontanées. Algérie Télécom présentera également son expérience en matière de sous-traitance avec les entreprises lancées dans le cadre du dispositif ANSEJ. Une convention signée en 2011 entre Algérie Télécom et l'ANSEJ a permis la création de 500 entreprises et la formation de plus de 1011 jeunes. Le Salon Talents & Emploi est un lieu d'échange et de rencontre entre recruteurs et candidats à la recherche d'emplois ou d'opportunités pour booster leur carrière.

## **Le Président Bouteflika signe 8 décrets présidentiels portant ratification d'accords et de mémorandums d'entente**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à la signature de huit décrets présidentiels, portant ratification d'accords et de mémorandums d'entente, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République.

Le premier décret porte sur "la ratification du protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la République algérienne démocratique et populaire, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, concernant un accord-cadre entre la République algérienne démocratique et populaire et l'Union européenne relatif aux principes généraux de la participation de la République algérienne démocratique et populaire aux programmes de l'Union", signé à Bruxelles le 4 juin 2015", précise le communiqué. Le second décret est inhérent à "la ratification du mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République de Pologne, dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, signé à Alger le 20 avril 2015".

Le troisième décret porte sur "la ratification du mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne



démocratique et populaire et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, signé au Caire le 12 novembre 2014"

13 novembre 2014".  
Le quatrième décret a trait à "la ratification du mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte dans le domaine de la promotion des exportations, signé au Caire le 13 novembre 2014".

Le cinquième décret porte sur "la ratification du mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et popu-

laire et le  
Gouvernement de la  
République arabe  
d'Egypte dans le  
domaine des services  
vétérinaires, signé au  
Caire le 13 novembre  
2014".

Par ailleurs, le sixième décret est relatif à la "ratification du mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte dans le domaine de la formation professionnelle, signé au Caire le 13 novembre 2014".

Le septième décret porte, quant à lui, sur "la ratification du mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne

démocratique et populaire et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte dans les domaines du contrôle économique (contrôle des marchés), de la lutte contre la fraude commerciale et la protection du consommateur, signé au Caire le 13 novembre 2014". Le dernier décret présidentiel concerne "la ratification de l'accord de coopération médiatique dans le domaine de la radio et de la télévision entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte, signé au Caire le 13 novembre 2014", ajoute la Présidence de la République.

**LOUH L'A ANNONCÉ DEVANT  
LE PARLEMENT**  
**« 3 projets de loi  
bientôt finalisés»**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Louh a annoncé, mercredi, à Alger que son département était "sur le point de finaliser" trois projets de loi relatifs au Conseil national des droits de l'Homme, à la réforme du tribunal criminel et à la protection des données personnelles des individus. M. Louh a affirmé dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps du Parlement, que le ministère de la Justice était "sur le point de finaliser le projet de loi relatif au conseil national des droits de l'homme", estimant que cette nouvelle instance figurait "parmi les priorités". Il a souligné que le président de la République promulguera "dans les prochains jours" la loi relative à la dernière révision constitutionnelle précisant que son département était concerné par plusieurs projets de loi en application des nouvelles dispositions que prévoit la constitution amendée. Le projet de loi relatif à la création du conseil national des droits de l'Homme définit le procédé de nomination de la composante du conseil conformément aux principes stipulés dans les accords internationaux et les recommandations des organismes onusiens spécialisés. La constitution amendée "a clairement défini les missions principales du conseil national des droits de l'Homme que sont le contrôle et l'évaluation". Il a ajouté qu'un autre projet de loi relatif à la réforme du tribunal criminel était en cours d'élaboration, soulignant que ce projet est "sur le point d'être finalisé". Le ministère de la Justice vise, à travers le projet de loi relatif à la réforme du tribunal criminel, la "consécration du principe du double degré de juridiction en matière pénale" tel qu'enoncé par la Constitution, a soutenu M. Louh. Il a indiqué que les principes fondamentaux concernant la réforme du tribunal criminel et sa composante étaient soumis à débat d'autant que le ministère "s'oriente, après concertation, vers une composante regroupant des magistrats professionnels et des assesseurs jurés représentant le peuple".

Un tribunal criminel de premier ressort et un tribunal en deuxième degré de juridiction seront également créés "consacrant le principe relatif au double degré de juridiction en matière pénale prévu par la Constitution", a ajouté M. Louh. Par ailleurs, le ministre a affirmé qu'une loi relative au niveau du ministère procéde à l'élaboration du projet de loi relatif à la protection des données personnelles des individus comme stipulé dans la Constitution.

## **LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

### **3 casemates et six mines anti-personnel détruites à Boumerdès et Chlef (MDN)**

Trois (3) casemates et six (6) mines anti-personnel ont été détruites jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Chlef, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, le 3 mars 2016 à Boumerdès et Chlef (1ère région militaire), trois (3) casemates et six (6) mines anti-personnel", note la même source. Par ailleurs, "des éléments des Gardes-côtes ont saisi, à Mostaganem (2ème région militaire) et El Kala (5ème région militaire), une quantité de 46 kilogrammes de kif traité". A Biskra et El Oued, "des détachements combinés ont appréhendé trois (3) contrebandiers et vingt-six (26) immigrants clandestins et saisi deux (2) camions, deux (2) véhicules, 150 quintaux de denrées alimentaires, 17 quintaux de tabac, 600 litres de carburant et une paire de jumelles".

D'autre part, "des éléments des Gardes-frontières, en coordination avec les services des Douanes algériennes, ont mis en échec des tentatives de contrebande de plus de 33476 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El Kala (6ème région militaire)". A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6ème région militaire), "des détachements combinés ont saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 1,35 tonne de denrées alimentaires et 3400 litres de carburant destinés à la contrebande", ajoutent communiqué.

## **Une casemate et trois bombes de confection artisanale détruites à Bouira (MDN)**

Une (1) casemate, trois bombes de confection artisanale et des outils de détonations ont été détruits mercredi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 2 mars 2016 à Bourira, 1ère Région militaire, une casemate, trois bombes de conception artisanale et des outils de détonation", précise le MDN. Par ailleurs, "des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Tlemcen et Mostaganem, 2ème Région militaire, 777 kilogrammes de kif traité". La même source précise en outre, que des détachements combinés de Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, de la 6ème Région militaire "ont appréhendé (19) contrebandiers et ont saisi 2 camion, un véhicule tout-terrain, 13 détecteurs de métaux, 28,7 tonnes de denrées alimentaires et 1.160 litre de carburant".

## Vive indignation suite au "lâche" assassinat du citoyen sahraoui Chamad Bad Djouli par les forces marocaines



L'assassinat "lâche" du citoyen sahraoui Chamad Bad Djouli par les forces d'occupation marocaines a suscité une vive indignation auprès des réfugiés sahraouis qui condamnent, une nouvelle fois, la "barbarie de l'occupant" et appellent la communauté internationale à mettre un terme à la situation "précaire et vulnérable" qu'ils subissent depuis une quarantaine d'années, a constaté l'APS sur place.

## Le CRS met en garde contre une crise alimentaire et sanitaire dans les camps

Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Bouhobini, a mis en garde jeudi à Chahid Al-Hafedh (camps des réfugiés sahraouis) contre une crise alimentaire et sanitaire dans les camps, indiquant que durant le deuxième semestre de l'année en cours les Sahraouis auront du mal à gérer cette situation insupportable.

"On va connaître une crise alimentaire et sanitaire, durant le deuxième semestre de cette année, si la communauté internationale et les donateurs n'interviennent pas suffisamment pour aider les réfugiés", a mis en garde M. Bouhobini, lors d'une conférence de presse tenue au siège du CRS, à la veille de la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon dans les camps de réfugiés.

## La Fondation Kennedy appelle à une surveillance indépendante des droits de l'homme

Le Centre Robert Kennedy pour les droits de l'homme (RFK Center) a appelé mercredi à Washington à la création d'un mécanisme indépendant de surveillance des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

"Les autorités marocaines continuent de commettre de graves exactions contre le peuple sahraoui dans le territoire non autonome du Sahara occidental" indique cette fondation dans son rapport semestriel sur les violations des droits de l'homme dans le Sahara Occidental occupé, publié mercredi à Washington.

Ce rapport recensant les violations commises contre les sahraouis entre juillet et décembre 2015, fait état d'une macabre découverte de trois fosses communes dans lesquelles sont enterrés 70 sahraouis.

APS

# Les Sahraouis s'appretent à accueillir Ban ki-moon, espoir de relancer les négociations pour le règlement du conflit

Les Sahraouis s'appretent à accueillir aujourd'hui le secrétaire général des Nations Unies, Ban ki-moon, attendu aujourd'hui dans les camps des réfugiés à Tindouf, avec l'espoir que ce déplacement ne sera pas vain afin d'accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental.

Beaucoup de Sahraouis attendent que cette visite de M. Ban dans les camps sera un message fort à l'adresse de l'occupant marocain qui entrave le processus de résolution de conflit, martelant que l'ONU doit agir pour obliger le Maroc à assumer ses responsabilités.

Après l'Espagne, le secrétaire général de l'ONU a visité le Burkina Faso pour "féliciter les autorités du pays après la réussite de la transition politique", selon des médias, avant de rentrer dans le vif de sa tournée dans la région par l'étape de Nouakchott où il va rencontrer les hautes autorités mauritanienes.

Le secrétaire général de l'ONU se rendra ensuite dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf et s'entretiendra également avec le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz.

### L'ONU doit assumer ses responsabilités

"Nous sommes un peuple pacifique. Nous avons accompagné les Nations unies en acceptant notamment le cessez-le-feu et nous nous sommes conformés avec la légalité internationale.

Nous avons tenté toutes les voies possibles pour exercer notre droit légitime à l'autodétermination", a dit jeudi Mohammed Salem Bedda, enseignant d'espagnole au primaire Mahfoudh-Ali-Biba, regrettant l'échec de l'ONU dans sa mission".

Il s'est indigné, par ailleurs, des agissements de l'occupant marocain qui continue dans sa politique colonialiste en violant toutes les résolutions onusiennes.

"A mon avis, ce qui est pris par la force, ne se récupère que par la force", a insisté M. Bedda, dans une déclaration à l'APS, citant le révolutionnaire sahraoui et martyr, Mustapha El-Ouali.

"Par le fusil, on aura notre

## M. Lamamra qualifie d'"importante" la visite de Ban Ki-moon dans la région

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a qualifié, jeudi à Alger, d'"importante" la visite dans la région du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui doit présenter au terme de cette visite son rapport sur la question sahraouie au Conseil de sécurité.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue de ses entretiens avec son homologue angolais, M. Lamamra a estimé que la visite de Ban Ki-moon est "importante" car il s'agit de sa dernière visite dans la région avant la fin de son mandat et à l'issue de laquelle il présentera son rapport au Conseil de

sécurité. "Il est du devoir" du secrétaire général de l'ONU de s'intéresser à cette question et au dernier territoire en Afrique concerné par la décolonisation et l'autodétermination", a-t-il ajouté. M. Lamamra a souligné que la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) déployée dans la région depuis 1991 "exige que le premier responsable de l'ONU soit informé de ses conditions de travail et des obstacles entravant sa mission". Il a en outre rappelé que depuis le début du conflit au Sahara occidental, tous les secrétaires généraux de l'ONU ont visité la région.



l'option militaire, expliquant que "le roi du Maroc ne connaît pas le peuple sahraoui parce qu'il n'est pas entré en conflit armé avec nous, contrairement à son père (Hassan II) qui a bien connu cette époque", a-t-il souligné.

Il a, dans le même ordre d'idées, rappelé que "tous les prédecesseurs du chef de l'ONU avaient fait la même chose (à cette étape de leur mandat)".

A propos de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), l'enseignant a affirmé que cette institution doit s'élargir à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental.

### La lutte armée toujours à l'ordre du jour

Plusieurs autres Sahraouis ont indiqué à l'APS que l'option militaire est toujours à l'ordre du jour, exprimant toutefois leur souhait de voir Ban Ki-moon relancer d'une manière claire et concrète les négociations pour le règlement du conflit opposant le Maroc au Front Polisario.

"La communauté internationale doit bouger pour soutenir notre cause, juste et légitime, et dénoncer les violations et agressions marocaines", a appelé M. Bedda, ajoutant que "l'élan de solidarité exprimé récemment envers notre cause nous encourage à aller de l'avant". Il n'a pas écarté, toutefois,

"Ban Ki-moon doit apporter ce message tant attendu, pour relancer les négociations et punir la partie qui entrave ce processus avec le soutien de quelques pays occidentaux, surtout la France".

Elle s'est dite "prête à prendre les armes aux côtés des hommes pour aller combattre dans les champs de bataille pour l'indépendance de son pays".

Pour sa part, Mme Makhtoua Mohammed Cheikh, a insisté sur le rôle de la femme sahraouie dans la lutte de son peuple pour son droit à l'autodétermination.

tion, soulignant que "la femme sahraouie assume toutes les tâches, même celles relatives à la sécurité et la surveillance dans les camps de réfugiés".

Concernant la visite de Ban ki-moon dans la région, elle a estimé que "l'heure est au faits et actes, et ce n'est pas aux paroles et discours", affirmant que le peuple sahraoui ne pourra pas supporter cette situation de violences et d'exactions marocaines au vu et au su de la communauté internationale sans qu'elle ne bouge le petit doigt".

Même constat, Mme Lemate Slamate Lala, mère de trois enfants dont un bébé de quelques mois, a affiché sa "détermination de rester engagé aux côtés de l'homme sahraoui, n'excluant pas l'option militaire qui est la solution pour résoudre ce conflit qui a fait trop de mal aux Sahraouis".

"On veut voir nos enfants grandir dans leur pays, et ne soient pas otages de l'occupant marocain et de ses alliés notamment la France", a-t-elle noté.

Nadjem Ould Salem, a de son côté, affirmé que "la solution est seulement entre les mains des Sahraouis, c'est à eux de décider de leur avenir", appelant la communauté internationale à "faire plus de pression et profiter de l'isolement actuel du Maroc pour libérer la dernière colonie d'Afrique".



# VISITE DE M. BAN DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS: Une intention particulière envers la cause sahraouie

La visite du secrétaire général de l'ONU, Ban ki-moon, dans les camps de réfugiés sahraouis réaffirmera l'attention particulière qu'accorde M. Ban à la question sahraouie et illustre son attachement à une solution politique garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

C'est ce qui ressort des propos de l'Envoyé personnel de M. Ban, au Sahara occidental, Christopher Ross, qui avait souligné au terme d'une tournée dans la région que "le secrétaire général de l'ONU a réitéré sa compréhension du processus dans sa déclaration du 4 novembre (2015) en appelant à de véritables négociations qui doivent être lancées dans les prochains mois et devant aboutir à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Par ailleurs, lors d'un briefing en décembre dernier devant les membres du Conseil de sécurité, M. Ross avait affirmé que le secrétaire général de l'ONU accordait une attention particulière à la question sahraouie qui nécessite "une solution urgente".

Selon lui, la persistance du conflit au Sahara occidental pourrait constituer "une bombe à retardement", qu'aucun acteur n'est en mesure d'atténuer les effets à lui seul.

## La RASD aspire à de nouveaux acquis

Proclamée le 27 février 1976 par le Front Polisario à Bir Lehlou au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ne cesse, en effet, de réaliser des succès sur la scène internationale et attire de plus en plus de soutien à sa cause juste. Cette campagne d'adhésion se traduit soit par la poursuite de sa reconnaissance par des Etats, ou l'élan de solidarité pour la protection et le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés, et les verdicts prononcés en faveur de la RASD, à travers le combat que mène le Front Polisario, pour la



protection des richesses sahraouies illégalement exploitées par l'occupant marocain.

Par ailleurs, plusieurs actions sont menées à travers le monde pour exiger du Conseil de sécurité de l'ONU l'organisation du référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

En outre, l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques, conclu en mars 2012 entre le royaume chérifien et l'UE, est un autre acquis à l'actif de la RASD.

rifien et l'UE, est un autre acquis à l'actif de la RASD.

La visite du chef de l'ONU dans les camps de réfugiés sahraouis intervient également dans une conjoncture où des voix ne cessent de s'élèver pour donner plus de prérogatives à la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) notamment en ce qui concerne sa dotation d'un mandat de surveillance des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

## Maturité et responsabilité pour gérer la période post-coloniale

Les Sahraouis sont désormais capables et déterminés à gérer la période post-coloniale, une ère qui sera menée et assurée par les compétences locales sur tout le territoire national sahraoui, ne cessent d'affirmer des cadres et gestionnaires locaux sahraouis. "La RASD est devenue un Etat mûr. Elle a prouvé, dans les instances internationales, son mérite à survivre et à continuer à exister", avait indiqué M. Brahim Ghali, ex-ambassadeur sahraoui à Alger, à la veille du 40e anniversaire, affirmant que "les acquis du peuple sahraoui sont irréversibles et sa victoire est immuable." "Nous sommes prêts pour accueillir l'ère post-coloniale qui sera gérée par les compétences locales", a déclaré, de son côté, le wali de la wilaya de Boudjedour, Mme Fatma Bella, affirmant que "le combat et l'engagement des Sahraouis pour leur indépendance demeure intacte". Elle a souligné que les autorités veillent sur "une formation de qualité, complète et adéquate en faveur de la jeunesse pour qu'elle assume avec responsabilité et maîtrise la période de transition, post-coloniale". La responsable locale a, en outre indiqué, que la nuit coloniale qui dure depuis plus de 40 ans n'est qu'un examen pour tester la capacité du peuple sahraoui dans la gestion des affaires collectives et individuelles, ainsi que pour mesurer le niveau de sa maturité en vue de la construction d'un Etat solide.

"Le peuple sahraoui, notamment les jeunes et les femmes, a acquis un niveau assez élevé pour être, demain, à la hauteur et capable d'affronter toutes les situations", a-t-elle soutenu.

## Mr Kheddad l'a affirmé : les Sahraouis déterminés à soutenir les efforts de l'ONU, espoir pour la relance des négociations

Le Coordinateur sahraoui auprès de la Minurso, Mohammed Kheddad, a indiqué jeudi à Boudjedour (camps des réfugiés sahraoui à Tindouf), que la partie sahraouie demeure déterminée à soutenir les efforts des Nations unies pour la résolution du conflit au Sahara occidental occupé. S'exprimant lors d'une conférence de presse à la veille de la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon dans les camps de réfugiés sahraouis, M. Kheddad a souhaité que la visite de M. Ban apportera un nouveau souffle au processus de décolonisation du Sahara occidental.

M. Kheddad a, à cette occasion, déclaré que "les autorités sahraouies sont prêtes à travailler avec l'ONU pour l'accomplissement de sa mission".

"Le peuple sahraoui est déterminé à soutenir les efforts de M.

Ban ki-moon en vue du parachèvement du processus de décolonisation" à travers l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, mission pour laquelle était engagée la Miunrso, a ajouté le diplomate sahraoui.

Le Secrétaire général, attendu samedi dans les camps des réfugiés sahraouis, a entamé sa tournée par Nouakchott, et se rendra dimanche à Alger.

Le responsable sahraoui a formé le vœu, lors de la conférence organisée au siège de l'Union des femmes sahraouies à

Boudjedour, que cette visite de Ban Ki-Moon dans la région, va donner un nouveau souffle au processus visant la résolution du conflit d'une manière concrète, a-t-il soutenu, rappelant que "depuis 1991, l'ONU tente de faire appliquer les résolutions onusiennes en vue de l'organisation du référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui, mais sont bloquées par le Maroc qui entrave la volonté du peuple sahraoui à exprimer son choix et son droit librement".

Il a, en outre, accusé la France d'être "le soutien principal de l'occupant marocain qui entraîne tous les efforts de l'ONU et la communauté internationale".

### Appel à faire pression sur le Maroc

Cette visite est un échec pour le Maroc qui a voulu imposer son agenda à l'ONU, mais l'organisation onusienne a vite répondu avec courage contre le chantage marocain", a souligné M.

Kheddad, notant que l'ONU a répondu avec courage et détermination à notre cause légitime, légale et pacifique".

Il a indiqué que l'ONU et la communauté internationale doivent faire "pression sur la France

qui aide le Maroc dans ses tentatives entravant le processus de décolonisation", indiquant que lors de cette visite, "nous allons expliquer au secrétaire général que le moment est venu pour mettre un terme à cette colonisation qui n'a que trop dur", soulignant que le peuple sahraoui a "résisté avec courage et dignité contre la machine de guerre marocaine".

M. Kheddad a rappelé que l'ONU a réussi à résoudre beaucoup de conflits à travers le monde notamment en Timor-Est, en Namibie et au Sud du Sud, Kheddad, avant d'ajouter de se déclarer "optimiste" quant à la voie de la négociation suivre sous l'égide des Nations unies", sans toutefois "écarté l'option militaire si tous les recours sont éprouvés".

"L'option armée n'est pas écartée, elle est toujours sur la table", a-t-il mis en garde.

### Beaucoup de questions seront abordées lors de cette visite

M. Kheddad, également membre du secrétariat national du Front Polisario, a salué "la volonté de Ban Ki-moon pour son courage" d'effectuer sa visite malgré les entraves marocaines", particulièrement à Bir Lahou, qui intervient après celle effectuée récemment par son envoyé personnel dans la région,



Christopher Ross. A cet effet, il a annoncé que le secrétaire général va rencontrer des responsables sahraouis et la jeunesse sahraouie, pour discuter et aborder les préoccupations de la population et visiter les différentes structures sahraouies.

Le responsable sahraoui a, par la même occasion, fait observer que le Maroc "interdit encore l'accès des ONG et les observateurs internationaux, notamment les médias dans les territoires occupés par crainte de rendre publiques les pratiques sauvages des autorités marocaines", affirmant que ce volet sera également abordé avec M.

Ban pour être pris en considération dans son rapport d'avril prochain. "Lors de notre rencontre avec M. Ban on va aussi discuter des négociations, bloquées depuis 2012 à cause de l'entête-

ment de la partie marocaine", a fait savoir M. Kheddad, affirmant qu'"on va exiger qu'elles soient relancées avec un timing et un calendrier précis".

"Mettre un terme aux violations et exactions marocaines contre les Sahraouis pacifistes et l'élargissement de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental", seront également discutées, selon le responsable.

Enfin, il a salué les positions de l'Union africaine (UA), notamment l'Algérie pour son soutien au peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour son indépendance, à chaque sommet de l'organisation panafricaine et ses appels à l'arrêt des violations des droits de l'homme et l'exploitation des richesses sahraouies par le Maroc.

## ALGÉRIE-BELGIQUE

### Mise en œuvre d'un projet d'appui à la gestion intégrée des déchets à l'ouest du pays



Le projet d'appui à la gestion intégrée des déchets (AGID) dans trois wilayas de l'ouest du pays a été mis en œuvre récemment, a-t-on appris jeudi à Sidi Bel-Abbès, des encadrants.

"Il s'agit des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mascara et Mostaganem. Le projet est initié dans le cadre de la coopération algéro-belge", ont souligné les responsables du projets, à l'APS, à l'occasion d'une visite effectuée jeudi, par des experts belges dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Selon le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane, cette visite des experts sanctionnée par une séance de travail avec les responsables locaux de la wilaya, vient de donner le signal du début de ce projet de coopération, au service des collectivités locales pour la gestion des déchets.

"Cette action a pour objectif de renforcer et compléter les actions menées dans le cadre de l'amélioration de ce domaine d'activité au niveau local", a-t-il souligné.

"Nous comptons prochainement lancer les études nécessaires du projet, notamment en prévision de la réalisation d'infrastructures essentielles à l'opération et leur dotation d'équipements, dans le but de parvenir à travers ces trois wilayas à une gestion moderne des déchets, dotée de système développés", a ajouté le responsable.

En parallèle, nous allons intensifier les contacts avec les différents intervenants locaux, nationaux et étrangers dans le cadre du même projet, afin de mieux connaître les besoins de chaque wilaya en la matière, ainsi que les atouts, potentiels et difficultés", a-t-il encore indiqué déclarant "nous serons très attentifs aux recommandations des acteurs locaux".

Des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement sont également prévus dans le programme du projet.

De son côté, l'expert et membre de la délégation belge, Frédéric De Hemptinne a estimé que l'opération est une opportunité pour la promotion de l'économie verte et circulaire à travers la valorisation des déchets ménagers et assimilés dans les wilayas concernées, tout en mettant en exergue l'importance de l'intensification des échanges avec les différents acteurs locaux pour une meilleure concrétisation de l'opération.

Le projet "AGID", qui s'étale jusqu'à la fin du 1er semestre 2019, est conjointement financé par la partie algérienne (1 milliard de DA), et le partenaire belge (coopération technique belge) avec 11.000.000 d'euros.

## ALGÉRIE-FINLANDE

### Nécessité de promouvoir les relations bilatérales

La promotion des relations bilatérales entre l'Algérie et la Finlande a été au centre d'un entretien jeudi entre la vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN) Eddalia Ghania, et l'ambassadeur de Finlande à Alger, Mme Tuula Svinhufvud, a indiqué un communiqué de l'APN.

Mme Eddalia a saisi cette occasion pour évoquer "les réformes engagées par l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika" et "les amendements constitutionnels concernant la consolidation des fondements de l'Etat de droit et la Charte

pour la paix et la réconciliation nationale qui a conforté la prise de conscience du peuple algérien du danger que représente le printemps arabe", ajoute la même source.

De son coté, l'ambassadeur de la République de Finlande, a exprimé son "admiration pour la prise de conscience de l'Algérie des différentes questions internationales" tout en soulignant l'importance de la coopération entre les deux pays dans divers domaines pour le développement d'un partenariat économique fructueux", conclut le communiqué.

## M. Sellal reçoit le ministre angolais des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi à Alger le ministre angolais des Affaires étrangères, George Rebelo Pinto Chikoti, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cette audience, "la qualité des relations politiques historiques entre les deux pays a été confirmée", précise la même source.

Partant de ce fait, les deux parties ont convenu d'intensifier les rencontres afin de développer des créneaux à même d'accroître les échanges économiques entre les deux pays". L'entretien, qui s'est déroulé en



présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et du ministre

des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats Arabes, Abdellah Messahel, a, par ailleurs "permis au Premier

ministre et à son hôte d'aborder les questions internationales et régionales d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

## ALGÉRIE-ANGOLA

### Les relations algéro-angolaises « exceptionnelles et historiques »

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a qualifié jeudi à Alger les relations algéro-angolaises d'"exceptionnelles" et d'"historiques".

Dans une déclaration à la presse à l'issue des entretiens qu'il a eus avec son homologue angolais, Georges Rebelo Pinto Chikoti, M. Lamamra a précisé que les relations entre l'Algérie et l'Angola étaient "exceptionnelles et historiques, remontant à leur lutte pour l'indépendance", ajoutant que la solidarité entre les deux pays avait "contribué à écrire l'épopée de libération sur le continent africain".

Pour le chef de la diplomatie algérienne, "la solidarité de l'Angola avec la lutte du peuple sahraoui traduit l'attachement de nos deux pays au principe du droit des peuples à l'autodétermination".

Il a, à cet égard, souligné l'engagement de l'Algérie et de l'Angola, en tant que pays africains actifs, en faveur de la concrétisation des principes consacrés dans la Charte de l'Organisation de l'Unité africaine (actuelle Union africaine).

Evoquant la coopération économique bilatérale, M. Lamamra a rappelé le rôle de Sonatrach dans la mise



en place de la société algérienne des hydrocarbures, estimant que les intérêts économiques communs "nous imposent plus que jamais d'innover de nouvelles formules de coopération et de partenariat qui nous permettent de compenser les répercussions de la baisse des prix du pétrole sur les marchés mondiaux".

"Nous nous emploierons de concert à créer des sociétés et des investissements communs en Algérie et en Angola pour trouver des marchés à nos produits", a-t-il affirmé, ajoutant que les progrès de l'Algérie dans la fabrication de tracteurs qui avaient suscité

l'intérêt du ministre angolais à Constantine "révèlent l'existence de véritables domaines susceptibles de contribuer à la réalisation de la complémentarité économique".

Après avoir mis en avant la "convergence de vues" en matière politique, M. Lamamra a annoncé un échange de visites entre des ministres des deux pays "très prochainement".

Il a souhaité que "ce processus aboutisse à la visite d'Etat du président angolais, José Eduardo dos Santos, en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

## ALGÉRIE-ROYAUME UNI

### Mme Meslem reçoit l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem Si Amer a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Andrew James Noble.

Lors de cette audience, les deux parties ont procédé à "des échanges, en matière des politiques sociales poursuivies dans leurs pays respectifs

et notamment la prise en charge des personnes handicapées, les personnes démunies, ainsi que les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale", indique un communiqué du ministère.

De même, Mme Meslem a présenté un exposé retracant la stratégie du secteur concernant la femme, les enfants et la famille.

De son côté, l'ambassadeur de Grande Bretagne et d'Ir-

lande, a apprécié "la politique sociale de l'Etat algérien envers toutes les catégories vulnérables ainsi que les progrès réalisés en faveur de la femme", selon la même source.

Les deux parties ont, en outre, exprimé "leur disponibilité pour une coopération dans les domaines entre autres, la prise en charge des handicapés et de la femme", conclut le communiqué.

## SELON L'ÉCONOMISTE CHÉRIF BELMIHOUB : L'emprunt obligataire, une alternative judicieuse aux financements budgétaires

Le recours à un emprunt obligataire d'Etat, annoncé mercredi par le Premier ministre, est une alternative financière judicieuse pour contribuer dans le financement budgétaire face à la baisse des cours de brut et des ressources financières publiques, affirme à l'APS l'économiste Chérif Belmihoub.

"L'emprunt obligataire est une bonne chose car c'est le seul moyen qui reste pour mobiliser l'épargne nationale et faire face aux engagements budgétaires du pays. Il évitera un recours précipité à l'endettement extérieur", explique ce professeur en économie institutionnelle et en management.

Le taux de 5% fixé pour cet emprunt devra garantir un engouement de la part des épargnants, selon cet expert.

En effet, explique-t-il, un tel taux est intéressant dans la mesure où il est aligné sur le taux d'inflation mais il est beaucoup mieux rémunéré que les dépôts bancaires dont les taux tournent actuellement entre 1,75% et 2%.

"Une rémunération des obligations à 5% n'est ni trop élevée ni trop basse. Elle est juste ce qu'il faut. On ne peut pas fixer un taux de 3%, par exemple, car les intérêts tirés par les souscripteurs auront été vite absorbés par l'inflation et ça ne serait donc pas intéressant pour eux. Il fallait impérativement offrir un taux supérieur au taux d'inflation ou, du moins, aligné sur ce dernier", détaille-t-il.

Il avise, cependant, que ce taux d'intérêt attractif pourrait engendrer "un effet d'évitement sur les investissements" du fait d'un éventuel transfert massif des fonds déposés dans les banques vers l'achat des obligations d'Etat.

Selon lui, en dehors des fonds informels, une grande partie de l'épargne nationale se trouve déjà dans les banques, et un tel écarts entre le taux de l'emprunt obligataire et les taux d'intérêt bancaires servis aux épargnants risque de pousser ces derniers à retirer leurs fonds pour les placer dans les obligations étatiques mieux rémunérées.

Un tel scénario diminuerait les financements bancaires en direction des entreprises et risque, donc, de réduire les investissements: "C'est pour



cette raison que ça serait plus intéressant si l'on arrive à puiser dans les fonds formels hors secteur bancaire".

Par ailleurs, il préconise que l'emprunt soit à la fois public et institutionnel pour permettre à l'Etat de collecter des fonds auprès, à la fois, des entreprises et des particuliers.

### L'endettement externe inévitable en cas de faible mobilisation de l'épargne

Questionné sur l'intérêt du pays à recourir à l'endettement extérieur, ce professeur en économie estime que l'Algérie ne possède pas encore les techniques nécessaires lui permettant de négocier efficacement des prêts à l'international.

"Aujourd'hui, l'Algérie est complètement en dehors du marché financier international et n'a, donc, pas la compétence adéquate pour bien négocier une dette. Or, un pays doit avoir des crédits très bons négociés sinon il risque de se faire avoir par ses créanciers", prévient-il.

Mais selon cet expert, si les prix du brut continuaient leur baisse ou qu'ils augmenteraient sans atteindre

les 40 dollars, le recours à l'endettement externe serait inévitable dès 2017 après épuisement total du Fonds de régulation des recettes (FRR), et ce, dans le cas où l'épargne nationale ne sera pas suffisamment mobilisée tel qu'escompté.

Il estime, toutefois, qu'un endettement externe est un moyen de financement "normal" pratiqué de par le monde: "Il ne faut surtout pas confondre dette extérieure et souveraineté".

Interrogé également sur le "modèle économique" qui conviendrait à l'Algérie dans la conjoncture économique actuelle, il juge, tout d'abord, que l'on ne parle plus aujourd'hui de "modèles économiques" mais, plutôt, de "politiques économiques" basées essentiellement sur la bonne gouvernance, des compétences techniques, une transparence totale dans la gestion des affaires publiques et des choix économiques rationnels basés sur un "arbitrage intelligent".

Abordant, dans ce sens, les arbitrages budgétaires, il estime qu'ils devront être axés sur le budget de fonctionnement par la réduction des allocations allouées à des institutions et organismes budgétaires et improductives.

Par contre, poursuit-il, les dépenses d'équipement doivent être préservées du fait que "l'investissement est vital pour la croissance et l'emploi". Sur le plan opérationnel, il cite, entre autres, la nécessité de la valorisation de la pétrochimie, la promotion des énergies renouvelables et la révision de la politique des subventions qui deviennent, selon lui, "insoutenables". Il prône aussi la flexibilité du marché du travail: "L'emploi à vie n'est plus possible aujourd'hui. Il faut avoir le courage politique pour généraliser les contrats à durée déterminée pour permettre une flexibilité du marché de l'emploi en cas de crise".

## LE PRÉSIDENT DU FCE, ALI HADDAD : L'emprunt obligataire, une mesure permettant de faire face aux effets de la conjoncture économique



L'emprunt obligataire est une mesure susceptible de faire face aux effets de l'actuelle conjoncture économique défavorable, a estimé, jeudi à Aïn Defla, le président du forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad.

Dans un point de presse qu'il a animé à la fin de la cérémonie d'installation du responsable du bureau de la délégation du FCE de Aïn Defla, M. Haddad a jugé le crédit intérieur de "plus sûr" par rapport au crédit extérieur.

Selon lui, le chiffre de "37 milliards de dollars circulant dans le marché informel en 2015 a probablement grimpé cette année", affirmant que l'emprunt obligataire constitue une incitation à toutes les personnes disposant de fonds à les injecter dans les circuits formels. Evoquant

l'exportation des produits algériens vers l'étranger, le président du FCE a reconnu que cette opération "est loin de constituer une sinécure" pour les investisseurs, appelant à la nécessité de la levée de toutes les difficultés l'entrant.

Il a toutefois mis l'accent sur le fait qu'avant de parler d'exportation, "il faut au

préalable s'intéresser à deux notions vitales" dans le domaine des échanges commerciaux, en l'occurrence la qualité et la performance.

"Le tissu industriel algérien a été détruit lors de la décence noire et il nous faut certes du temps pour être à la hauteur des produits européens ou américains", a-t-il souligné, à cet effet.

Il a précisé que ce projet visait à combler toutes les lacunes enregistrées au niveau de cette structure et les usagers de la ligne maritime pêcherie El Djemila, inauguré en août 2014. La nouvelle gare compte une salle d'attente couverte et climatisée, a-t-il rappelé avant de souligner que des guichets pour la vente de billets ont été rénovés afin d'éviter toute bousculade et de faciliter le travail des agents au niveau de la gare. M. Ouezane a évoqué également le projet d'aménagement des restaurants existants au niveau du port maritime et qui seront prêts à accueillir les voyageurs et même les citoyens, ajoutant qu'un parking de 600 places sera bientôt opérationnel pour réguler le stationnement des véhicules au niveau du port et qui se trouve près de la gare de transport maritime. L'enveloppe financière de l'opération d'aménagement de l'axe de la pêcherie à Alger et dont les travaux avaient débuté en novembre dernier, est estimée à plus de 170 millions de DA. La réception du projet est attendue en juillet prochain, a-t-il encore dit. Par ailleurs, le responsable a annoncé l'ouverture éventuelle d'une ligne maritime entre la gare de la pêcherie et celle de Tamentfoust, à Bordj el Bahri, et où les travaux du quai étaient encore en cours.

La capacité globale des deux bateaux affrétés par l'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs est de 670 voyageurs.

## 40 exposants au 1<sup>er</sup> Salon national de l'entreprise de Béjaïa

Une quarantaine d'exposants ont pris part jeudi au 1<sup>er</sup> salon national de l'entreprise de Béjaïa pour faire connaître leurs produits, faire valoir leur savoir-faire et établir des relations de partenariat.

Organisé par "Rh communication", spécialisé dans l'événementiel, le rendez-vous, exclusivement professionnel, entend constituer "un espace d'échange et d'affaires entre industriels, acheteurs, artisans, financeurs, porteurs de projets, entre autres", a indiqué son directeur Rachid Hassas.

Les exposants en électronique, produits d'hygiènes et d'entretien, bâtiment, machinisme, agroalimentaire, électricité, téléphonie, banques et assurances, animent les différents stands et rendent compte, individuellement et/ou collectivement, des mutations de l'industrie nationale dont beaucoup éprouvent non sans réussite, leur expérience à l'international. Ainsi en est le cas pour les produits d'hygiènes qui commencent à se tailler des parts de marchés importants en Afrique, voire en Europe. C'est aussi le cas pour les peaux et cuirs, qui après un tassement de l'activité à repris de plus belle, notamment avec l'allègement des procédures d'exportation. Et c'est aussi le cas de beaucoup d'autres, qui ont trouvé en la crise et la baisse des exportations d'hydrocarbures de véritables motifs pour se transcender. "Avec le bas niveau des prix de l'énergie et des coûts relativement réduits de la main d'œuvre, nous sommes fortement compétitifs", expliquera M. Balia, responsable du développement des affaires au sein du groupe Faderco, visiblement enthousiaste vis-à-vis des projets à l'exportation envisagés.

En fait une multitude de chefs ont affiché une attitude similaire en se montrant forte optimiste quant aux perspectives, aiguillonnés visiblement par l'assouplissement des procédures et l'incitation des pouvoirs publics à s'engager sur ce créneau. "Il y a quelques mois on mettait 5 à 6 mois pour ficher un projet d'exportation. Maintenant, c'est à peine un mois", dira un représentant de "Megabatha" (ex Sonipec), qui entend profiter de l'opportunité pour revenir sur le marché Italien, "très demandeur" de pièces en cuir et daim.

Au-delà, de l'espace de rencontre et échange qu'il offre, l'événement repose, par ailleurs, sur plusieurs animations, dont des conférences et de tables rondes autour, notamment, de la publicité en entreprise et de la lutte contre la contrefaçon.

## Réception du projet de réaménagement de la gare de transport maritime de la pêcherie en mai

Le directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezane, a affirmé que la réception du projet de réaménagement de la gare de transport maritime à proximité de la pêcherie d'Alger, était prévue en mai prochain. Le projet de réaménagement de la gare de transport maritime à proximité de la pêcherie du port d'Alger sera réceptionné dans le courant du mois de mai prochain en même temps que la réouverture de la ligne maritime reliant les gares de la pêcherie et du port El Djemila (Ain Benian), suspendue durant l'hiver, a indiqué M. Ouezane dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection du wali Abdelkader Zoukh de plusieurs projets de réaménagement.

Il a précisé que ce projet visait à combler toutes les lacunes enregistrées au niveau de cette structure et les usagers de la ligne maritime pêcherie El Djemila, inauguré en août 2014. La nouvelle gare compte une salle d'attente couverte et climatisée, a-t-il rappelé avant de souligner que des guichets pour la vente de billets ont été rénovés afin d'éviter toute bousculade et de faciliter le travail des agents au niveau de la gare. M. Ouezane a évoqué également le projet d'aménagement des restaurants existants au niveau du port maritime et qui seront prêts à accueillir les voyageurs et même les citoyens, ajoutant qu'un parking de 600 places sera bientôt opérationnel pour réguler le stationnement des véhicules au niveau du port et qui se trouve près de la gare de transport maritime. L'enveloppe financière de l'opération d'aménagement de l'axe de la pêcherie à Alger et dont les travaux avaient débuté en novembre dernier, est estimée à plus de 170 millions de DA. La réception du projet est attendue en juillet prochain, a-t-il encore dit. Par ailleurs, le responsable a annoncé l'ouverture éventuelle d'une ligne maritime entre la gare de la pêcherie et celle de Tamentfoust, à Bordj el Bahri, et où les travaux du quai étaient encore en cours.

La capacité globale des deux bateaux affrétés par l'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs est de 670 voyageurs.

**GENDARMERIE NATIONALE :****Construction de brigades : Le général Abdaoui instruit une accélération des travaux**

Le commandant du groupement régional Centre de la Gendarmerie nationale, le général Abdaoui Abdelhafid a instruit mercredi à Tizi-Ouzou les entreprises chargées de construire de nouvelles brigades d'accélérer la cadence des travaux pour une livraison dans les délais. Selon un communiqué diffusé jeudi, par la cellule de communication du groupement de Tizi-Ouzou de la Gendarmerie nationale, le général Abdaoui, qui a effectué une visite d'inspection et de travail, à la wilaya de Tizi-Ouzou, a donné instruction aux entreprises de réalisation de ces projets d'accélérer la cadence des travaux, afin de réceptionner ces nouvelles unités dans les délais.

La réception de six nouvelles brigades, inscrite dans un programme global de construction d'une trentaine nouvelles unités à travers le territoire de la wilaya, est prévue pour l'été 2016, au plus tard au mois de septembre. Les nouvelles unités de la Gendarmerie nationale, contribueront à "améliorer la couverture sécuritaire, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou", a-t-on indiqué de même source.

Ces nouvelles brigades vont aussi permettre un "retour à la norme" en matière de couverture sécuritaire, laquelle couverture a connu une régression suite aux événements d'avril 2001 qu'a connus la wilaya et qui se sont soldés, entre autre, par le saccage et la fermeture de plusieurs brigades de la Gendarmerie nationale, rappelle-t-on.

Le commandant du groupement régional de Blida de la Gendarmerie nationale, s'est enquis durant sa visite dans la wilaya de Tizi-Ouzou, des conditions de travail au niveau des différentes brigades et de l'état de concrétisation de différents programmes de lutte contre la criminalité, a précisé le communiqué. Le général Abdaoui a présidé une réunion de travail avec les chefs des brigades de la wilaya durant laquelle il les a instruits de "redoubler d'efforts dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes pour préserver la sécurité des personnes et des biens", a fait savoir la même source.

**BORDJ BOU-ARRÉIDJ  
800 foyers raccordés au réseau de distribution de gaz à Djaâfra**

Quelque 800 foyers ont été raccordés jeudi au réseau de distribution publique de gaz naturel dans plusieurs localités de la daïra de Djaâfra (nord de Bordj Bou-Arréidj), a-t-on constaté. L'opération qui a donné lieu à une cérémonie présidée par le wali, Abdessamie Saidoun, s'est déroulée dans une ambiance de fête populaire, aussi bien dans la commune de Tefreg où 600 familles disposent désormais du gaz naturel, que dans les localités de Chekbou et de Bounda (commune de Djaâfra) où un total de 200 foyers a été raccordé. Selon le chef de l'exécutif local, "ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des programmes de développement qui prévoient le raccordement des différentes régions de la wilaya au réseau du gaz naturel".

**L'UNIVERSITÉ SÉTİF 2 S'OUVRE À SON ENVIRONNEMENT : Signature de 9 conventions avec différents secteurs : une première**

**Azzeddine Tiouri.**

C'est en présence du wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, des enseignants, des chercheurs, des directeurs de l'exécutif et des étudiants, que le recteur de l'université Mohamed-Lamine Debaghine Sétif 2, le Pr Khier Guechi a procédé, mercredi dernier à l'auditorium de l'UFAS 2, à la signature de pas moins de neuf conventions avec différents secteurs, dont deux associations, une première en son genre.

Prenant la parole à cette occasion avant la cérémonie de signature, le recteur de l'université Sétif a situé dans son contexte cette nouvelle ouverture de l'institution universitaire vers d'autres secteurs d'activités en déclarant en substance : " C'est une journée importante dans la vie de notre jeune université qui s'ouvre à son environnement social, économique, culturel et politique. Il fallait créer un pont entre notre université et son

environnement. Cela est devenu une nécessité durant cette difficile conjoncture afin de placer les sortants de notre université qui doit aussi commercialiser son produit à l'extérieur".

Et d'ajouter : " Il ne faut pas que l'université soit uniquement le lieu du savoir, mais aussi celle qui doit faire bénéficier à l'ensemble de l'environnement. Le nouveau système LMD donne beaucoup d'avantages et d'occasions justement pour le faire. Beaucoup d'Etats européens et même les Etats-Unis se sont basés sur ce système LMD pour créer et instituer une coopération entre l'université et son environnement qui peut aussi donner une multitude d'occasions pour l'étudiant de trouver du travail une fois ses études achevées".

Et de poursuivre : " C'est pour toutes ces intentions que nous allons signer aujourd'hui une convention avec neuf secteurs importants. L'Algérie est l'un des rares pays au monde qui crée plus de 68% d'emplois dans le

**BATNA****Le groupement d'intervention de la Gendarmerie d'Ain Yagout baptisé au nom du chahid Mohamed Amouri**

Le 20e groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale de la commune d'Ain Yagout (Batna) a été baptisé, jeudi, au nom du chahid Mohamed Amouri au cours d'une cérémonie présidée par le commandant du 5e commandement régional de ce corps d'arme, le général Karim Baïben.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une décision du ministère de la Défense nationale portant baptisation des structures militaires aux noms de chouhada et de moudjahidine, a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence de moudjahidine et des autorités locales civiles et militaires, le commandant du 20e groupement, le lieutenant-colonel Boualem



Daira. L'objectif est de "raffermir le rapport de continuité et l'unité des rangs", a souligné le

même officier lors de la cérémonie qui a donné lieu à un hommage à la famille du chahid

Mohamed Amouri.

Né le 14 juin 1929 au douar Ouled Si Ali, dans commune d'Ain Yagout, au sein d'une famille d'agriculteurs, ce martyr de la Révolution avait rejoint en 1955 le maquis au sein de la Wilaya III historique avant d'être promu commandant de la Wilaya I historique et membre de l'état-major général de l'Armée de libération nationale (ALN). Il est tombé au champ d'honneur en 1959.

**OUARGLA****545 ressortissants africains acheminés vers Tamanrasset en prévision de leur rapatriement**

Au moins 545 ressortissants de différentes nationalités africaines ont été acheminés jeudi après-midi d'Ouargla vers le centre d'accueil de Tamanrasset, en prévision de leur rapatriement vers leur pays d'origine, a constaté un journaliste de l'APS.

Ces ressortissants, issus du Niger, Gambie, Sénégal, Guinée, Tchad, Côte d'Ivoire et Cameroun, dotés de ravitaillement de voyage, ont été acheminés à bord de douze (12) bus, accompagnés d'un bus de réserve (en cas de panne) et de quatre camions pour le transport de leurs bagages.

Diverses institutions ont été mobilisées pour superviser et encadrer cette opération, à savoir le Croissant-Rouge algérien, la Sûreté nationale, la Protection civile, la Santé, l'Administration locale et la Gendarmerie nationale. Un deuxième contingent, regroupant quelque 600 ressortissants de différentes nationalités africaines, installés dans les centres d'hébergement d'Ouargla et Touggourt, devrait quitter Ouargla dans les prochaines 48 heures à destination du centre d'accueil de Tamanrasset, en prévision de leur rapatriement, a affirmé le wali d'Ouargla Saad Agoudjil dans un point de presse. Il sera suivi d'autres contingents, a-t-il ajouté. Ces ressortissants africains



avaient été transférés mercredi soir du centre d'hébergement temporaire de Said Ouba, vers les structures de l'ancienne gare routière d'Ouargla, en prévision de ce rapatriement.

Le transfert avait été décidé suite à une rixe qui avait éclaté entre des habitants du quartier Said-Ouba et des ressortissants africains, suite à l'homicide perpétré le jour même sur un jeune de ce quartier périphérique d'Ouargla.

des études philosophiques ainsi que celle de NADA.

Interrogé sur cette nouveauté en son genre, la vice-recteur, chargée des relations extérieures, Dr Naouel Abdellatif Mami nous déclare : " Nous avons procédé à une signature de neuf conventions avec différents secteurs, c'est une première au niveau de l'université Sétif 2. Cela permettra à l'université de s'ouvrir vers l'extérieur et cela entraînera dans le cadre de la philosophie du système LMD. Cette convention permettra justement aux étudiants de l'université en premier lieu d'effectuer leur stage de formation, notamment entre autres dans différents secteurs. Nous avons aussi déclaré officiellement la maison de l'entrepreneuriat, suite à la signature avec l'ansej l'an dernier que nous venons de concrétiser".

Et de développer : " Cette convention touchera tous les étudiants de l'université et les différentes spécialités. Dans le cadre de cette convention, il y a plusieurs articles qui permet-

tront à nos étudiants de bénéficier par le développement de master comme l'exemple avec la direction de la technologie et de la communication d'Algérie Télécom. Comme nous allons développer un master dans la direction des affaires. Avec l'ansej, la maison de l'entrepreneuriat sera une ébauche pour les étudiants de trouver ce qu'ils pourront faire après les diplômes. Toutes ces conventions permettront aussi de développer des formations, non pas académiques comme on est train de faire maintenant, mais des formations professionnelles qui pourront diriger l'étudiant vers le monde du travail. Grâce à ces conventions, on va essayer de créer des centres de formation qui vont en harmonie avec le marché du travail ainsi nous permettrons à nos étudiants de trouver du travail après les études. C'est toujours un partenariat gagnant-gagnant. Nous allons étudier les possibilités ce que l'université peut donner à ses partenaires.

## PROGRAMME "UN SECOURISTE POUR CHAQUE FOYER" Plus de 2.500 personnes formées à Alger

Plus de 2.500 personnes ont été formées à Alger dans le cadre du programme "Un secouriste pour chaque foyer", lancé en 2010, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. 2.502 personnes ont bénéficié de sessions de formation d'une durée de 21 jours portant sur des cours théoriques et pratiques sur les techniques de premiers secours, et dispensés par des officiers et de médecins de la Protection civile, indique la même source.

48 personnes se sont inscrites au lancement de cette initiative avant que ce nombre passe à 398 personnes en 2011, 482 en 2012, 555 en 2013, 536 en 2014 et 370 en 2015. "Les services de la Protection civile accordent un intérêt particulier aux secours en dispensant une formation continue dans le cadre de la prévention des accidents et des catastrophes", a indiqué le directeur de la protection civile, le colonel Mohamed Tighrestine. Intervenant en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (ter mars), M. Tighrestine a souligné que les éléments de la Protection civile sont mobilisés pour veiller à la sécurité des citoyens et de leurs biens. Il a cité dans ce sens 14 risques potentiels dans la capitale liés notamment aux dangers industriels. Le programme de célébration de la Journée mondiale de la Protection civile arbitré par l'unité principale d'El-Harrach a porté notamment l'exposition du matériel d'intervention et l'explication des missions des élé-



ments de la protection civile ainsi que des exercices de simulation sur les secours. Par ailleurs, des prix ont été remis à 118 agents de la protection civile lors de cette cérémonie alors que le programme de célébration qui se poursuivra jusqu'au 7 mars, verra l'organisation de concours

entre les différentes unités, des exercices de simulation et des activités sportives dont un semi-marathon vendredi prochain du parc Sofia au stade du 20-Août. Des journées portes ouvertes seront en outre organisées au niveau des unités de la wilaya d'Alger.

### Un agent de l'APC agressé à El Abadia

Salim Ben

Un employé au service de l'état civil de la commune d'El Abadia 25 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla a été agressé par un individu durant sa mission de travail, selon le communiqué de la cellule de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla. Suite à une plainte déposée par la victime, cet agresseur a été arrêté, dans la même ville. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 22 ans originaire d'El Abadia, qui a menacé l'agent de l'APC avec une arme blanche suite à une dispute entre eux et réussi ainsi à l'agresser au niveau de son épaulé puis prendre la fuite. La victime qui observé "une incapacité de travail de cinq jours suite à cette agression a déposé une plainte. Les policiers n'ont pas tardé à mettre la main immédiatement sur l'agresseur qui a été présenté auprès du procureur général du tribunal d'El Attaf qui a ordonné son mandat de dépôt.

### BILAN DE LA POLICE URBAINE D'AIN DEFLA 175 violations contre l'environnement durant février 2016

Durant leur activité de février 2016, les services de la police urbaine et de la protection de l'environnement de la sûreté de la wilaya d'Aïn Defla ont communiqué leur bilan et enregistré plus de 175 violations à travers le territoire de la wilaya, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon le bilan qui nous a été adressé 46 constructions sans permis ont été signalées, et 53 cas ont été mis à l'arrêt, alors que 21 PV ont été rédigés contre certains commerçants qui ont squatté les trottoirs avec leur produits, et deux autres cas pour le non respect de l'environnement ainsi deux autres cas pour le jet des eaux usées sur la voie publique. Les éléments de la police urbaine ont étudié 43 plaintes des citoyens et transféré 102 dossiers aux services des daïras et 49 rapports ont été envoyés à la justice. Il convient de noter que toutes les irrégularités qui ont été enregistrées par les services de la police urbaine ont été prises en charge et des rapports judiciaires ont été rédigés contre les auteurs et transférés aux services judiciaires compétents.

S. B.

### KHEMIS MILIANA La police a saisi 604 boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Khemis Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla, ont arrêté en fin de semaine un individu âgé de 32 ans, impliqué dans une affaire de possession et de commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation. Selon le communiqué qui nous a été envoyé par la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, l'arrestation a eu lieu

suite à des informations parvenues aux services de sûreté de daïra, sur un individu qui commercialisait des boissons alcoolisées sans autorisation dans son domicile. L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de 604 boissons de différentes marques et volumes qui se trouvaient dans sa chambre.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Khemis Miliana. Il a été placé sous mandat de dépôt pour vente de boissons alcoolisées.

### BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Un homme meurt fauché par un train

Un homme, âgé de 56 ans, percuté par un train de voyageurs en provenance d'Alger, a trouvé la mort, jeudi dernier, à 18 heures alors qu'il traversait la voie ferrée située à la cité 8-Mai 45 en plein centre ville. Alertés par les riverains, les éléments de la Protection civile, qui sont intervenus rapidement, n'ont pu sauver la malheureuse victime qui est décédée sur le coup suite aux graves blessures occasionnées par la violence du choc. Il est à noter que beaucoup d'imprudents traversent cette voie ferrée sur plusieurs points non gardés.

M.B.

### Un mort et un blessé grave dans l'incendie d'un appartement

L'incendie s'est déclaré mercredi, à 20 h, dans l'appartement au 4<sup>e</sup> étage d'un immeuble, à la cité Dallas, en plein centre ville de Bordj Bou-Arréridj. Rapidement, des moyens de secours importants sont engagés, les éléments de la Protection civile de l'unité principale de Bordj Bou-Arréridj, avec une dizaine de véhicules d'intervention ainsi que deux équipes de médecins. L'incendie a été très violent, la chambre où il s'est déclaré a été entièrement détruit, le bilan humain est quant à lui assez conséquent, l'occupante de l'appartement une femme âgée de 72 ans est décédée, une autre personne, son fils, 40 ans, brûlé au deuxième degré a été évacuée vers les urgences de l'hôpital Bouzidi Lakhdar. L'enquête de police est en cours pour déterminer les causes exactes du sinistre.

M.B.

### OUARGLA

## Arrestation en un temps record par la police de l'auteur d'un crime

L'auteur d'un homicide perpétré mercredi au quartier de Saïd-Otba, commune d'Ouargla, a été arrêté par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Ouargla, a appris l'APS auprès de cette institution. L'auteur, un ressortissant africain (un Nigérien de 22 ans), a été arrêté deux heures après avoir commis son forfait, par les services de police judiciaire qui, une fois alertés, ont passé au peigne fin les alentours du lieu du crime et sont parvenus à appréhender son auteur, a indiqué le chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Abdelhamid Beldjaâtit. Le mis en cause a tenté, en dépit des traces encore visibles sur ses vêtements, de se cacher dans une zone isolée, non loin du théâtre du crime, a-t-il précisé.

Selon le responsable, le mis en cause s'était introduit le même jour dans un domicile au quartier Saïd-Otba, avant que la propriétaire des lieux ne découvre sa présence et lance des hurlements et cris de secours, entendus par la victime (B.A., 26 ans) qui est aussitôt intervenue pour immobiliser l'intrus, avant de succomber aux blessures que lui a causé ce dernier à l'aide d'une arme blanche.

La mort du jeune a provoqué la colère et la consternation des habitants du quartier, selon la même source. Le chef de la sûreté de wilaya a appelé les citoyens à faire preuve de sagesse et de placer leur confiance en les services de la sûreté qui déploient de grands efforts pour faire prévaloir la sécurité dans la wilaya. Les services de la Gendarmerie nationale ont, suite à ce crime, déployé leurs éléments à travers plusieurs points du quartier Saïd-Otba, qui abrite le centre d'hébergement de réfugiés africains.

### L'UNFA appelle à la formation d'"un front national" pour préserver la stabilité de l'Algérie

La secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi, a appelé jeudi à Alger, les forces vives de la société à constituer un front national pour préserver la stabilité de l'Algérie.

Lors d'un meeting organisé à la Coupole du complexe Mohamed Boudiaf à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme en présence de ministres et de représentants de partis politiques et de la société civile, Mme Hafsi a souligné "la nécessité de constituer un front national pour protéger le pays contre toute tentative de déstabilisation".

Elle a appelé à la vigilance pour faire face aux ennemis de la nation, saluant le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection des frontières et la préservation de la stabilité du pays.

Dans un communiqué distribué à l'issue du meeting, l'UNFA a affirmé avoir accueilli favorablement l'adoption par le parlement bicaméral, de la constitution amendée estimant que cette révision "vient couronner la série de réformes initiées par le président de la République Abdellatif Bouteflika depuis son accession au pouvoir en 1999".

L'union a par ailleurs salué "l'expérience politique et l'habileté diplomatique du Président Bouteflika qui a permis à l'Algérie de renouer avec la sécurité et la stabilité et de retrouver la place qui lui sied au concert des nations".

L'UNFA a en outre salué "les acquis obtenus sous la direction du Président Bouteflika, notamment en matière de promotion de la femme et sa participation à la vie politique, de criminalisation des actes de violence dont elle est victime, outre la création du fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées ayant des enfants à charge et la constitutionnalisation de l'égalité entre les deux sexes".

Un hommage a été rendu, à cette occasion, au président de la République en reconnaissance des actions entreprises en faveur de la "promotion des droits de la femme dans divers domaines".

APS

**PAYS-BAS****Hausse de 74% du nombre des sans-abris en 6 ans**

Le nombre des sans-abris aux Pays-Bas a augmenté de près de 74% entre 2009 et 2015, selon les chiffres publiés jeudi par l'Office néerlandais des statistiques (CBS).

En 2015, pas moins de 31.000 sans-abris ont été recensées aux Pays-Bas contre seulement 13.000, six ans plus tôt, précise le CBS. Sur le nombre total, 13 mille personnes sont d'origine non-européenne. Ce groupe a presque doublé au cours des six dernières années, puisqu'il comprenait seulement 6.500 sans-abris en 2009. Les sans-abris d'origine néerlandaise ont vu également leur nombre augmenter de 5.500 personnes, indique, la même source. L'Office néerlandais des statistiques a exclu toutefois tout lien de cette hausse avec la crise financière bien que la plus forte hausse ait été constatée entre 2009 et 2010, premières années de la crise.

**HONDURAS****Une militante écologiste tuée par balles par des inconnus**

Une militante écologiste hondurienne, Bertha Caceres, a été tuée jeudi par balles par des inconnus, à La Esperanza, à environ 200 km au nord-ouest de Tegucigalpa, a annoncé sa famille. La police a affirmé que la dirigeante du Conseil Citoyen des Organisations des Peuples Amérindiens du Honduras (Copinh), qui a reçu un prix pour sa défense de l'environnement, a été tuée par des voleurs.

Mais sa mère a affirmé à la chaîne de télévision "TV Globo" que "nous savons tous que c'est pour sa lutte" écologiste quelle a été tuée. "La police dit que c'était pour la voler mais c'est un crime politique du gouvernement" hondurien, a affirmé Carlos H. Reyes, dirigeant du Front national de Résistance populaire (FNR), cité par l'AFP.

Pour la police, des inconnus sont entrés dans la maison par la porte de derrière et lui ont tiré dessus à plusieurs reprises, mais nous savons tous que ce sont des mensonges, qu'ils l'ont tuée pour sa lutte" en faveur de l'environnement, a-t-il insisté. Mme Flores a ajouté que la Commission interaméricaine des droits de l'homme avait demandé des mesures pour assurer la sécurité de la militante mais qu'il n'avait, de fait, reçu aucune protection de l'Etat sous pression de ceux qui défendent le secteur minier et les entreprises hydroélectriques.

**L'ONU encourage la consommation de légumes en Amérique latine**

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lance actuellement une campagne en Amérique latine pour encourager la consommation de légumes pour améliorer la nutrition de la population, a déclaré jeudi à Mexico le directeur du FAO, Jose Graziano da Silva.

"C'est le grand défi pour l'Amérique Latine et les Caraïbes en ce moment. Nous sommes en bonne voie vers la sécurité alimentaire, mais nous devons maintenant ajouter la nutrition", a déclaré le directeur général lors d'une conférence régionale de la FAO.

Soulignant que la FAO a déclaré l'année 2016 Année internationale des légumes, il a indiqué que cette campagne viserait également à encourager la consommation de légumes d'Amérique Latine et des Caraïbes dans d'autres régions grâce à leur grande valeur nutritionnelle.

"Chaque pays devrait identifier ses légumes ayant la plus grande valeur nutritive et les recommander à la FAO afin que nous puissions les faire connaître", a-t-il dit.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE****Les participants au projet ClimaSouth s'engagent à renforcer la coopération régionale**

Les participants au projet «ClimaSouth» se sont engagés, mercredi à Bruxelles, à renforcer la coopération régionale sur le changement climatique, afin de permettre aux décideurs d'élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation bien ciblées.

Réunis pour la troisième fois depuis le lancement du projet en 2013, les pays participants à ce projet, à savoir, l'Algérie, l'Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Syrie, Palestine et Tunisie, ont insisté sur le renforcement de la coopération établie avec l'Union européenne (UE) et entre les partenaires eux-mêmes. Le premier responsable du projet, Bernardo Sala, a plaidé, à ce titre, pour un engagement fondamental » des pays de la région en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre en vue de préserver la Méditerranée, une des régions les plus touchées» par le changement climatique. Le représentant de la Commission européenne à la réunion a réaffirmé l'appui de l'exécutif de l'Union à cette initiative (projet Clima South), regrettant le manque de coopération » entre les pays de la région pour lutter efficacement contre ce phénomène.

Le projet a pour objectif de renforcer la coopération régionale entre l'UE et ses voisins méditerranéens du sud et entre les pays partenaires eux-mêmes (Sud-Sud) dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets », a expliqué Mme Ghilia Benziouche, point focal Clima South au ministère algérien des Affaires étrangères.

Selon Mme Benziouche, il s'agit principalement d'un soutien technique» à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'outils d'atténuation et d'adaptation tels que des stratégies d'adaptation nationales, des stratégies de développement à faibles émissions de carbone, des actions nationales appropriées d'atténuation et des méthodes de mesure, notification et vérification, en particulier en



développant des inventaires nationaux des gaz à effet de serre. Avant l'accord de Paris sur le climat, les actions menées par les pays de la rive sud de la Méditerranée pour lutter contre le changement climatique étaient volontaires. Actuellement, il s'agit d'engagement qu'il faut respecter d'où la nécessité de renforcer nos capacités à lutter contre ce phénomène», a-t-elle souligné.

Des séminaires de formation et rencontres régionales, a-t-elle poursuivi, sont organisés dans le cadre de ce projet qui vise, entre autres, à stimuler la coopération UE-Sud et Sud-Sud entre experts, en réunissant le monde universitaire et la société civile, dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. Le projet ClimaSouth, financé par l'UE, a organisé en novembre une formation pour l'Office national de la météorologie (ONM) de l'Algérie sur le thème de la réduction de l'impact climatique, en préparation à des études portant sur les impacts du changement climatique sur les incendies de

forêt. Ce séminaire a couvert les thèmes du changement climatique, la variabilité du climat et la réduction d'échelle de l'impact climatique. Pour le personnel spécialisé de l'ONM, des conférences ont été organisées sur des sujets spécifiques, notamment la mise en œuvre de modèles climatiques régionaux, a indiqué Mme Benziouche. Cette activité sera davantage développée grâce à la collaboration entre l'ONM et la Direction générale des forêts d'Algérie, avec une assistance technique pour l'évaluation des impacts du changement climatique sur les risques d'incendie de forêt en Algérie », a-t-elle encore ajouté.

Le projet ClimaSouth a pour principal objectif d'améliorer l'accès des décideurs, de l'administration et des experts des pays participants à la Politique européenne de voisinage (PEV) aux bonnes pratiques et à la législation dans l'Union européenne, dans les pays bénéficiaires du projet et dans d'autres régions du monde, dans le domaine du changement climatique.

**CATASTROPHE NUCLÉAIRE**  
**Plus de 10.000 enfants évacués ne sont pas retournés à Fukushima**

Plus de 10.000 enfants évacués à la suite de la catastrophe nucléaire qui a frappé la centrale de Daiichi, au Japon, il y a presque cinq ans, ne sont toujours pas retournés dans leur préfecture en raison des conditions économiques et environnementales, selon une étude menée par la préfecture de Fukushima.

Au total, 10.557 mineurs ne sont pas retournés vivre dans la préfecture après leur évacuation à la suite des multiples fusions provoquées par le tsunami qui a frappé la centrale de Daiichi le 11 mars 2011, dont 4.760 originaires de régions officiellement désignées zones d'évacuation par le gouvernement.

Les municipalités et le gouvernement central ont pris des mesures pour encourager les jeunes à retourner dans la préfecture, car la région subit des contraintes économiques croissantes du fait de la diminution de la main-d'œuvre. Pour contre-carrer ces contraintes, les autorités ont proposé la gratuité des

soins de santé pour les mineurs ainsi que des dispositions de prise en charge des frais de rapatriement à la place des familles, qui pourraient ne pas avoir les moyens de les payer. Le nombre de mineurs évacués a toutefois diminué avec l'amélioration des conditions environnementales. En avril 2012, 18.000 mineurs avaient été évacués.

La préfecture a toutefois indiqué jeudi que davantage de mesures devraient être prises pour améliorer les conditions afin que les parents élèvent leurs enfants dans cette région touchée par la catastrophe nucléaire, qui compte actuellement

1.91 million d'habitants. Les données démographiques officielles publiées récemment par le gouvernement, ont révélé que quatre villes évacuées à Fukushima à la suite de la catastrophe de 2011 restent inhabitées. Selon les données du dernier recensement, la région du Tohoku (nord-est) a vu sa population décliner d'environ 5% depuis le recensement précédent.

**Une experte de l'ONU exhorte les Etats à traiter immédiatement le phénomène des sans-abris**

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à un logement convenable, Leilani Farha a exhorté jeudi les Etats à prendre en charge immédiatement le phénomène des sans-abris, qui est une réalité répandue dans tous les pays du monde.

L'existence de sans-abris est un phénomène dans tous les pays du monde, quels que soient les niveaux de développement, les systèmes économiques ou les régimes politiques, et c'est un phénomène qui croît en toute impunité, a signalé Mme Farha lors de la présentation de son dernier rapport au Conseil des droits de l'homme de

l'ONU à Genève. "Le phénomène généralisé des sans-abris est la preuve de l'incapacité des Etats à protéger et garantir les droits fondamentaux des populations les plus vulnérables", a déclaré l'ex-

perte indépendante, qui estime que "les sans-abris sont le résultat de l'atténuation de l'Etat face à la spéculation immobilière et aux marchés non réglementés".

Mme Farha a souligné l'ur- gence de la lutte contre "l'invisibilité" de la question des sans-abris, exhortant tous les gouvernements à reconnaître ce phénomène mondial comme une crise des droits humains et à l'éradiquer d'ici à 2030.

"Les Etats doivent traiter des causes profondes du phénomène des sans-abris en définissant des stratégies nationales ancrées", a-t-elle souligné, notant que l'occasion leur sera offerte lors d'Habitat III, la Conférence mondiale sur le logement et le développement urbain durable, qui aura lieu du 25 au 27 juillet 2016 en Indonésie.

## L'Algérie présente au Salon international de la santé à Tunis avec l'objectif de renforcer la complémentarité

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé jeudi que la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur au Salon international de la santé à Tunis, visait l'encouragement des opérateurs des deux pays à «rechercher les mécanismes susceptibles de faciliter le processus de complémentarité en matière d'industrie pharmaceutique et de matériel médical».

La volonté politique «n'est désormais plus un obstacle devant la complémentarité auquel nous aspirons dans le domaine de la santé», a indiqué M. Boudiaf dans une déclaration à la presse à l'ouverture la journée Algérie dans ce salon avant d'appeler les opérateurs des deux pays à œuvrer à réaliser cet objectif dans l'intérêt des deux parties.

Il a appelé au «développement» de la complémentarité entre l'Algérie et la Tunisie et à l'amélioration des prestations en direction des citoyens qui s'y rendent mutuellement pour des soins dans le but de «concrétiser un partenariat effectif entre les deux pays».

Pour le ministre de la Santé, la participation de l'Algérie à ce salon était une opportunité pour faire connaître l'industrie pharmaceutique algérienne (médicament et matériel médical) surtout que l'Algérie, a-t-il dit, aspire à devenir un pôle en matière de fabrication de médicaments à l'échelle continentale» et ce «au regard du potentiel



humain et matériel « dont elle dispose. Par ailleurs, le ministre tunisien de la Santé, Said Al Ayadi a appelé à lever les obstacles bureaucratiques en vue de réaliser la complémentarité entre les deux pays tout en renforçant du tourisme sanitaire qui bénéficie du soutien des responsables des deux pays.

Il a rappelé la position solidaire

du peuple algérien avec la Tunisie notamment suite à l'attentat terroriste qui a ciblé l'an dernier le site touristique à Sousse.

M. Boudiaf a visité en compagnie de son homologue tunisien les différents stands de ce salon où il a reçu des explications exhaustives sur les différentes spécialités dans le domaine de la santé.

## Appel à garantir des pansements spéciaux destinés au traitement de l'EBH

Les participants aux 17es journées scientifiques sur les maladies dermatologiques pédiatriques ont appelé jeudi à Alger à garantir des pansements spéciaux destinés au traitement de l'Epidermolyse bulleuse héréditaire (EBH).

Lors de ces journées scientifiques, les spécialistes ont estimé nécessaire de sensibiliser les autorités publiques dont les ministères de la santé et de la Solidarité à la nécessaire prise en charge de cette génoméphose, par la garantie de pansements spéciaux, type hydrocellulaires non adhérents, soulignant que leurs quantités sur le marché national demeurent insuffisantes, d'autant que la Pharmacie centrale des hôpitaux les importe et les distribue uniquement aux centres hospitaliers.

Le chef du service dermatologie au CHU de Bab El Oued et président de la Société algérienne de dermatologie pédiatrique (SADP), organisatrice de ces journées, Pr Bouadjah Bakar a appelé à inscrire cette terrible maladie

sur la liste des maladies chroniques pour permettre aux malades de bénéficier de ce type de pansements gratuitement sinon à un coût réduit.

L'EBH est une maladie cutanée héréditaire orpheline et rare qui se traduit par une fragilité anormale de la peau et des muqueuses due à des anomalies des protéines responsables de la cohésion des couches de la peau. L'Algérie compte presque 150 cas, dus aux mariages consanguins et qui sont suivis au niveau de certains services spécialisés dans de grands hôpitaux. Il n'existe pas de traitement pour cette maladie à l'heure actuelle. En vue d'atténuer les souffrances de ces malades, les participants ont appelé à encourager la création d'une association de parents de malades pour leur permettre l'accès aux soins.

Ils ont également insisté sur l'importance de former les mères de malades et le personnel médical et paramédical à la pose des pansements.

## Des chercheurs identifient deux gènes liés aux risques cardiovasculaires

Des chercheurs ont identifié deux gènes dont les altérations peuvent accroître ou réduire les risques cardiovasculaires, selon une étude publiée mercredi dans une revue américaine spécialisée.

Cette découverte pourrait aider à guider les efforts de recherche pour développer de nouveaux traitements préventifs similaires par exemple aux statines, aujourd'hui prescrites pour abaisser le mauvais cholestérol et réduire ainsi le risque de maladie cardiovasculaire.

«Nous avons identifié des variations génétiques dans plusieurs gènes associées à une protection

contre les maladies coronariennes», a dit le Dr Nathan Stitziel, professeur de médecine et de génétique à la faculté de médecine de l'Université Washington à St Louis, un des principaux auteurs de la recherche, menée à partir de données génétiques provenant de plus de 190 000 personnes.

«Nos résultats confortent l'idée que des thérapies agissant sur un mécanisme majeur régulant les triglycérides, des graisses, devraient aider à empêcher la formation de plaques dans les artères et protéger contre le risque d'infarctus», a-t-il expliqué. Pour aider à découvrir des

molécules permettant d'agir sur ces gènes, les chercheurs ont analysé les données génétiques de patients souffrant de maladies coronariennes et d'autres en bonne santé. Ils ont scruté 220 000 variantes génétiques qui altèrent des protéines pour déterminer celles qui agissent sur le risque cardiovasculaire.

Dans le cadre de cette étude, les auteurs ont pu aussi confirmer le rôle de gènes déjà connus confirmant une protection ou créant une vulnérabilité cardiovasculaire, et ils ont identifié ces deux nouveaux gènes clé, baptisés ANGPTL4 et SVEP1.

## CHINE : Quarantaine renforcée contre le virus Zika

La Chine va resserrer les mesures de quarantaine contre le virus Zika pour diminuer sa propagation, a annoncé jeudi l'Administration générale d'Etat pour le contrôle de la qualité, l'inspection et la quarantaine. Les personnes qui viennent des régions affectées doivent se déclarer auprès du personnel de la quarantaine lors de leur entrée en Chine, si elles manifestent des symptômes suspects, tels que de la fièvre, des douleurs articulaires, des rougeurs, de la conjonctivite, des maux de tête et des douleur musculaires, a précisé l'autorité.

Les zones d'entrée-sortie doivent être équipée du matériel de test de Zika, a demandé l'administration. Des

mesures efficaces doivent être adoptées pour éliminer les moustiques dans les véhicules et les conteneurs venant des zones affectées.

La province du Guangdong a confirmé, jeudi, le dixième cas humain de Zika en Chine. Un homme, âgé de 40 ans était rentré du Venezuela avec sa famille, le 25 février. Ses deux enfants ont été testés positifs au virus le 27 février, a annoncé la Commission de la santé et de la planification familiale du Guangdong. Début février, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une urgence internationale sur la déclaration du virus Zika en Amérique centrale et du Sud.

## AÏN TEMOUCHENT Généralisation prochaine des «chambres implantables» aux enfants cancéreux

L'établissement hospitalier (EH) Dr Benzerdjeb d'Aïn Temouchent compte généraliser la technique «chambres implantables» servant aux séances de chimiothérapie pour enfants cancéreux, a-t-on appris jeudi du service de chirurgie cardiovasculaire. Lancée depuis deux années au niveau de cet établissement pour les malades adultes, cette technique qui améliore le confort des patients concernés, sera «introduite prochainement au profit des enfants atteints de cancer», a indiqué

Dr Zaoui Abdelhakim, médecin anesthésiste-réanimateur. Cependant, cette intervention requiert une attention particulière quand il s'agit d'enfants nécessitant une anesthésie générale pour la pose de cet équipement de la taille de la nouvelle pièce de cinq dinars, a-t-il expliqué, rappelant que pour l'adulte une anesthésie locale suffit.

La même intervention est pratiquée en clinique privée pour une somme variant entre 70.000 et 90.000 dinars, alors que les établissements publics l'effectuent gratuitement, a-t-il fait savoir. Pour sa part, Dr Nedjai Farouk du service de chirurgie cardiovasculaire a expliqué que cette technique servant à préserver le capital vasculaire des patients confrontés aux aléas de la chimiothérapie, consiste en le placement, au niveau du thorax, en sous-cutané, d'un petit équipement servant à mener les produits directement vers le cœur facilitant leur passage.

Il s'agit, concrètement, d'un dispositif invasif pour préserver les artères et veines du patient afin de ne pas les altérer, celui-ci devant suivre plusieurs séances de chimiothérapie. La durée de vie d'une chambre implantable est de six ans à partir de la date de son placement, concordant avec la guérison du malade, a-t-il ajouté.

## ZIKA

### Google va collaborer avec l'Unicef pour lutter contre l'expansion du virus

Le géant d'internet Google a annoncé jeudi qu'il va collaborer avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour jauger l'expansion du virus Zika, et qu'il a offert un million de dollars pour soutenir le travail de l'agence onusienne sur le terrain.

«Une équipe composée d'ingénieurs, de designers et de scientifiques de Google va prêter main forte à l'Unicef pour créer une plateforme informatique permettant d'analyser les données provenant de multiples sources, afin de prévoir d'éventuelles épidémies», a expliqué la directrice de la branche caritative du groupe, Jacqueline Fuller. «A terme, l'objectif de cette plateforme collaborative est d'identifier le risque de transmission du virus Zika dans différentes régions et d'aider l'Unicef, les gouvernements et les ONG à décider comment et où concentrer leur temps et leurs efforts», a-t-elle précisé. «Cet ensemble d'outils est pensé pour apporter une réponse au Zika, mais pourra également s'appliquer à de futures urgences», a-t-elle relevé.

Le million de dollar donné à l'Unicef doit permettre de lutter contre le moustique tigre responsable de la transmission du virus qui sévit en Amérique du Sud et qui est fortement soupçonné de provoquer des malformations chez les bébés nés de mères infectées.

Il s'agit également de développer des éléments de diagnostic, des vaccins et la prévention, selon Mme Fuller. Google a en parallèle lancé une campagne de levée de fonds parmi ses employés, espérant rassembler 500.000 dollars supplémentaires, qui seraient destinés à l'Unicef ainsi qu'à l'Organisation panaméricaine de la santé.

Le virus qui croît rapidement et a désormais affecté des personnes dans plus de 20 pays d'Amérique latine, principalement le Brésil avec plus de 1,5 million de cas, pourrait également déclencher un trouble neurologique grave, le syndrome de Guillain-Barré, selon des chercheurs.

# LA JOIE PEUT AUSSI BLESSER VOTRE CŒUR

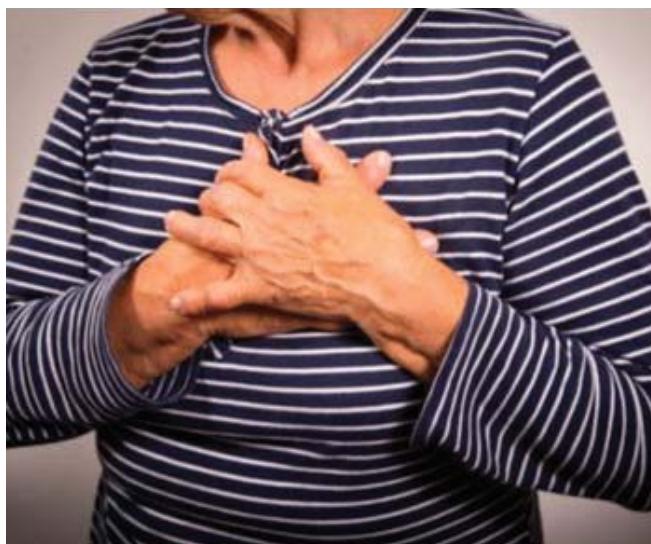
*Les ruptures n'ont pas le monopole du syndrome du cœur brisé. Des moments de joie intense peuvent aussi provoquer cette cardiopathie généralement liée au stress.*

Un événement traumatique intense augmente le risque de développer la maladie de Tako-tsubo ("piège à poule"), communément appelé syndrome du cœur brisé. Déclenché par un épisode de stress émotionnel important (dans trois-quarts des cas), cette cardiopathie est caractérisée par une "balloïsation" du ventricule gauche.

Mais une peine intense n'est pas le seul facteur déclenchant. Paradoxalement, la joie pourrait aussi être un facteur de risque, révèle une étude suisse de l'hôpital de Zurich. Dans la revue European Heart Journal, les chercheurs soulignent qu'un cas de Tako-tsubo sur 20 peut être causé par un sentiment d'euphorie.

"Le patient présentant le syndrome du Tako-tsubo ne correspond plus au seul patient qui a connu une peine de cœur. La maladie peut être précédée d'une émotion positive également", estime le Dr Jelena Ghadri, un des chercheurs de l'étude, citée par la BBC.

Les symptômes du Tako-tsubo font penser à un infarctus du myocarde : difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, arythmie, perte de connaissance.



En observant un panel de 1750 patients, les chercheurs ont distingué des situations heureuses qui pouvaient occasionner un Tako-tsubo : une fête d'anniversaire, le mariage de son fils, les retrouvailles avec un ami pas vu depuis 50 ans, le fait de devenir grand-mère ou encore de remporter le "jackpot" au casino.

Si chez 4 % des patients le Tako-tsubo a été déclenché par la joie, pour la grosse majorité (96 %) celui-ci est apparu après un événement triste comme la mort d'un membre de la famille, un accident ou des conflits personnels. Tous les patients avaient plus de 65 ans, confirmant que ce syndrome touche les personnes à un âge avancé. Généralement le syndrome touche en effet essentiellement les femmes ménopausées après une rupture.

À l'inverse des patients ayant vécu un événement triste, les personnes qui présentent des symptômes de Tako-tsubo "joyeux" seraient moins en danger. Au cours de leur étude, les chercheurs suisses n'ont en effet enregistré aucun décès à l'hôpital parmi les "cœurs heureux" tandis que 5 décès ont été relevés parmi les patients au "cœur brisé".

## UNE NOUVELLE EXPLICATION POUR LE SYNDROME DU CŒUR BRISÉ

Une nouvelle étude américaine semble avoir trouvé la cause de ce syndrome qui ressemble à une crise cardiaque mais qui n'est pas une maladie coronarienne.

Cela ressemble à un infarctus mais ce n'en est pas un. Le syndrome du cœur brisé (ou cardiomyopathie) désigne une pathologie liée à un stress émotionnel ou physique pouvant provoquer une défaillance cardiaque et meurir au décès, dans certains cas.

Une nouvelle étude menée par les chercheurs de l'Université Langone de New-York (Etats-Unis) semble avoir trouvé la cause de ce syndrome qui ressemble à la crise cardiaque mais

qui n'est pas une maladie coronarienne.

En cherchant un dénominateur commun parmi 10 femmes ayant été victimes d'un syndrome du cœur brisé ces dernières années, le Dr Harmony Reynolds, cardiologue au Centre universitaire de Langone, et ses collègues ont découvert qu'elles souffraient d'un dysfonctionnement du système nerveux parasympathique, la partie du système nerveux qui est responsable des fonctions automatiques de l'organisme et qui aide le corps à se calmer en cas de stress. Une explication nouvelle puisque jusqu'à présent, les chercheurs envisageaient

plutôt des causes hormonales ou une surcharge des glandes surrénales.

Le principal élément déclencheur de ce syndrome qui touche essentiellement les femmes de plus de 60 ans demeure un choc émotionnel provoquant tristesse, colère, anxiété ou encore, à l'inverse, joie intense ou exultation. La grande majorité des femmes guérissent sans séquelles mais quelques-unes décèdent à la suite de complications.

Selon le Dr Reynolds, la respiration, la méditation, le yoga et toutes les techniques de relaxation pourraient être des pistes pour prévenir le syndrome du cœur brisé chez les femmes.



## LE CANCER DE LA PROSTATE PLUS AGRESSIF QUAND ON MANQUE DE VITAMINE D

Une étude américaine menée auprès d'hommes opérés du cancer de la prostate montre que la maladie est plus agressive lorsqu'on souffre d'un déficit en vitamine D.

Une étude menée auprès de 200 hommes opérés d'un cancer de la prostate a montré que ceux qui souffraient d'une carence en vitamine D étaient plus susceptibles de souffrir d'une tumeur à croissance rapide au moment de leur opération. Sur cette cohorte de 200 personnes, 46% souffraient d'une forme agressive de cancer et 16% d'entre eux avaient un taux de vitamine D particulièrement bas.

"Pour nous, cela signifie que le taux de vitamine D devrait être recherché chez tous les hommes avant leur opération de la prostate afin de déterminer ceux qui sont à



risque et de les supplémenter bien avant leur opération chirurgicale" explique le principal auteur de l'étude, le Dr. Adam Murphy, professeur adjoint d'urologie à l'Université Northwestern à Chicago (Etats-Unis).

Après avoir tenu compte de l'âge et des niveaux de PSA, le Dr Murphy et ses collègues ont constaté que les niveaux de vitamine D inférieurs à 30 nanogrammes par millilitre (ng/ml) étaient liés à une plus grande probabilité de cancer de la prostate agressif.

Toutefois, le médecin estime que ces conclusions ne permettent pas encore d'envisager la prescription de vitamine D en prévention du cancer de la prostate.

Cette étude a été publiée dans le Journal of Clinical Oncology.

## UNE TASSE DE THÉ PAR JOUR POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR



**Boire du thé peut avoir des effets surprenants pour la santé du cœur, selon une nouvelle étude.**

**Le matin, êtes-vous plutôt thé ou café ?** La première option pourrait être la plus bénéfique pour protéger votre cœur, à en juger les conclusions de chercheurs de l'hôpital John Hopkins de Baltimore, aux États-Unis. Les personnes qui boivent une tasse de thé par jour, peu importe la nature (noir ou vert) réduiraient de 35 % leur risque d'avoir un accident cardiovasculaire au cours de leur vie par rapport à celles qui ne consomment pas de thé. Les consommateurs de thé auraient également moins de dépôts de calcium accumulés dans les artères, un facteur de risque de maladies du cœur.

"Nous avons découvert que les personnes qui boivent du thé de façon modérée affichent une progression en baisse de la quantité de calcium déposée dans les artères coronaires ainsi qu'une incidence réduite des événements cardiovasculaires", explique au site Health le Dr Elliott Miller, médecin à l'hôpital John Hopkins de Baltimore et auteur de l'étude. Pour arriver à ces conclusions, les médecins ont suivi 600 hommes et femmes en bonne santé cardiaque sur une durée de 15 ans.

Le chercheur reste prudent et précise qu'il est pour l'instant incapable de déterminer si cet impact bénéfique sur la santé cardiovasculaire a pour origine la consommation de thé ou plutôt l'hygiène de vie des buveurs de thé (qui serait plus saine que les autres le cas échéant).

Reste que ce n'est pas la première fois que le thé est associé à une bonne santé cardiaque. Ces supposées vertus proviendraient de sa richesse en flavonoïdes, des antioxydants. Cette boisson aurait également des bienfaits contre le diabète ou l'obésité.

Les résultats de l'étude ont été présentés devant l'American Heart Association's Epidemiology le 1er mars 2016.

## EVITER L'EFFET YOYO AVEC BONNES HABITUDES

*L'effet yo-yo, c'est quand des périodes de restrictions et de relâchements s'enchaînent, avec, à la clé, une prise de poids très importante. Pour rompre le cercle vicieux et éviter l'effet yo-yo, pas de mystères, il faut adopter de bonnes habitudes alimentaires. Voici quelques conseils pour trouver une stabilité longue durée.*

La premier objectif est d'arriver à cesser de fonctionner en mode restrictif « La personne qui fait des régimes restrictifs est bien souvent touchée par cet effet de yo-yo, explique le Dr Serfaty-Lacroisière, nutritionniste. Après une phase de restriction, on observe en effet souvent un lâchage complet et donc une reprise de poids. » Bilan : on dit non aux régimes. La restriction n'est pas un mode de vie et, soyons clairs, tôt ou tard, on craque ! En outre, après un régime, le métabolisme de base est plus bas qu'avant car le corps modifie son métabolisme et se met en mode survie. « Pour contrer au mieux ce phénomène, il faut accepter de mincir doucement : 1,5 kg par mois maximum. »

### Eviter l'effet yo-yo avec du rassasiant, des goûts différents

Il faut établir une alimentation rassasiante et suffisamment variée pour éviter de craquer, conseille le Dr Serfaty-Lacroisière. Elle doit néanmoins être désucrée et dégraissée. » La bonne idée : choisir des aliments favorisant la satiété, c'est-à-dire riches en fibres et/ou en protéines, disposant d'un index glycémique bas.

Répondent à ces critères poissons, viandes blanches, légumineuses, légumes verts, céréales complètes cuites al dente, fruits frais entiers...

En outre, « on retrouve souvent le grignotage chez les personnes dont le poids fait le yo-yo », ajoute la nutritionniste. On cherche donc la source de ces grignotages : repas précédent pas



assez rassasiant, ennui, absence de collation... Et on rectifie le tir !

### Manger ce que l'on aime

C'est prouvé : si l'on mange ce que l'on aime, on mincit mieux et plus facilement. La satisfaction aide en effet à manger moins. Oui à la grillade aux herbes, avec riz safrané et salade croquante ; non au kilo de fromage blanc à 0 % avec de l'édulcorant, qui ne fait plaisir à personne et laisse un goût de frustration.

### Bouger pour éliminer

C'est la clé de l'anti-yo-yo. « Lorsque le métabolisme de base est abaissé, il ne remonte plus », précise le spécialiste. Pour augmenter la dépense énergétique, on mise sur le sport : l'activité physique permet de brûler plus d'énergie, même au repos. Et si

on n'a pas le temps d'aller en salle ou à la piscine, on marche (c'est facile à casa dans n'importe quel emploi du temps) à un bon rythme, celui où on s'essouffle si on essaie de parler.

### Menus type pour une journée minceur

Manger gourmand, en privilégiant des aliments qui calent pour éviter les petits grignotages.

#### Au petit déjeuner

30 à 40 g de muesli sans sucre ajouté

Lait demi-écrémé (ou d'amande, de soja...)

1 fruit

Déjeuner

1 rouleau de printemps

Poulet à la citronnelle + riz basmati

Café + carré de chocolat

Dîner

Céleri râpé au persil et à l'huile d'olive

Filet de merlu aux carottes + semoule complète

1 fromage blanc à 3 %

## OBÉSITÉ : UN PEU PLUS D'EAU POUR PERDRE DU POIDS



L'eau ne fait pas maigrir, mais en boire au moins 5 verres par jour aiderait à réduire le nombre de calories consommées.

Boire quotidiennement un peu plus de 4 verres d'eau aiderait à réguler son poids, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Human Nutrition and Dietetics. Augmenter sa consommation d'eau d'à peine 1% aurait des bénéfices sur le nombre de calories et les apports en sucres, sel et acides gras.

Notre corps est constitué de 60% à 70% d'eau. Il est nécessaire de s'hydrater suffisamment pour lui permettre d'assurer ses fonctions métaboliques, comme réguler la température du corps, éliminer les déchets,

hydrater notre peau, et la bonne activité de notre cerveau.

Les chercheurs de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign (Etats-Unis) se sont penchés sur les habitudes alimentaires de 18

300 participants de la National Health and Nutrition Examination Survey (2005-2012). Les scientifiques ont mesuré la quantité d'eau bue par jour (incluant thé, café non sucré). Ils ont

constaté que la majorité des participants ne buvaient que 4,2 verres d'eau par jour et qu'ils avaient 2157 calories, dont 125 calories issues de boissons sucrées et 432 calories provenant d'aliments riches en calories comme les desserts, les snacks, mais pauvres en nutriments.

Puis les volontaires ont augmenté leur consommation d'eau d'1%. Ce simple ajout a permis une diminution des apports caloriques quotidien total ainsi que leur consommation de graisses saturées, de sucre et de sel.

Boire 1, 2 ou 3 verres de plus par jour permettrait une réduction de 68 à 205 calories par jour, une diminution de 78 à 235 g de sodium, et de 5 à 18 g de sucre.

## CASQUES BLEUS ACCUSÉS D'ABUS SEXUELS **69 cas en 2015, 21 pays impliqués selon l'ONU**

Les Nations unies ont enregistré l'an dernier 69 cas d'abus sexuels qui auraient été commis par des Casques bleus, davantage qu'en 2014 et concentrés sur deux pays: la République centrafricaine (RCA) et la République démocratique du Congo (RDC). Selon un rapport annuel du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, c'est «une nette augmentation» sur 2014 (52 cas), et davantage aussi qu'en 2013 (66). Le rapport recommande de créer des cours martiales in situ pour juger les coupables et de prendre les empreintes génétiques de Casques bleus. Sur les 69 cas d'accusations d'abus ou d'exploitation sexuels, 38 (55 pour cent) ont été enregistrés dans deux des 16 missions de maintien de la paix de l'ONU dans le monde: 22 en Centrafrique et 16 en RDC. Dans 19 cas au moins, les victimes étaient des mineurs. En tout, des soldats ou policiers de 21 pays sont mis en cause, avec en tête la RDC (7 cas), le Maroc et l'Afrique du Sud (4 cas). Suivent le Cameroun, le Congo-Brazzaïville, le Rwanda et la Tanzanie (3 cas chacun). Bénin, Burkina Faso, Burundi, Canada, Gabon sont concernés par 2 cas chacun. Neuf autres pays ont à déplorer un cas d'abus ou d'exploitation sexuelle présumé (Allemagne, Ghana, Madagascar, Moldavie, Niger, Nigeria, Sénégal, Slovaquie, Togo). C'est la première fois que l'ONU nomme ainsi tous les pays dont sont originaires les Casques bleus soupçonnés. La réputation de ses soldats de la paix a été ternie depuis des mois par toute une série de scandales de viols et autres abus sexuels, notamment en Centrafrique où l'ONU a déployé 12.000 hommes en 2014.

## SELON L'ONU ET L'UA **Plus de 90.000 déplacés par les récents combats au Darfour**



Plus de 90.000 personnes ont été déplacées par les intenses combats entre l'armée et rebelles depuis six semaines dans le Jebel Marra au Darfour (ouest du Soudan), ont indiqué jeudi l'ONU et l'Union africaine (UA). Dans un communiqué conjoint, la présidente de la Commission de l'UA Nkosazana Dlamini-Zuma et le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon demandent à Khartoum de laisser la Minuad (mission conjointe ONU-UA au Darfour) et les humanitaires accéder à cette région montagneuse. Les deux responsables expriment leur «grave inquiétude» devant l'exode de plus de 90.000 civils vers le Nord Darfour, qui s'ajoutent aux 2,6 millions déjà déplacés par le conflit au Darfour. Il y a aussi, ajoute le texte, des «informations non confirmées sur un grand nombre de déplacés dans le centre du Darfour» et les organisations humanitaires n'ont pas pu s'y rendre pour vérifier. Une responsable de l'ONU a récemment évoqué le chiffre de 50.000 déplacés supplémentaires. «Il n'y a pas de solution militaire au conflit au Darfour», ont réaffirmé M. Ban et Mme Dlamini-Zuma en appelant à des négociations. Ce conflit a fait plus de 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés depuis 2003, selon l'ONU.

APS

## Washington favorable à un nouveau dialogue politique inter-libyen

Les Etats Unis ont exprimé leur soutien à la décision de l'émissaire onusien, Martin Kobler, de convoquer les parties libyennes à un nouveau dialogue politique la semaine prochaine à Tunis. John Kirby, le porte-parole du Département d'Etat américain, a indiqué jeudi soir que son pays considérait l'importance du processus politique et soutenait dans ce sens les efforts du médiateur de l'ONU pour convoquer les parties en conflit en Libye à un nouveau dialogue politique à Tunis.

Le porte-parole qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse a fait savoir que le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, avait rencontré jeudi l'envoyé spécial de Ban Ki-moon pour discuter des nouvelles étapes à suivre en Libye après l'approbation du nouveau gouvernement par le parlement de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale.

Ces discussions ont été axées sur l'expansion des groupes terroristes comme Daech en Libye, selon John Kirby.

«Le meilleur antidote à un groupe terroriste comme Daech est la bonne gouvernance c'est ce que nous essayons d'établir en Libye, une bonne gouvernance par le biais d'un processus politique», a-t-il dit en promettant de s'exprimer prochainement sur les détails de cette rencontre. John Kirby a affirmé que le processus politique mené sous l'égide de l'ONU n'a pas échoué car il a permis de réaliser des progrès, citant en cela la formation dernièrement d'un gouvernement d'union nationale.

Le porte-parole répondait à une



question sur les déclarations tenues mercredi par Kobler devant le Conseil de sécurité que beaucoup d'observateurs ont interprété comme un message implicite d'abandon de la mission de médiation après l'échec du processus politique.

Mercredi, Kobler a souligné, au cours d'un briefing au Conseil de sécurité, qu'il restait beaucoup à faire pour mettre en œuvre l'accord politique libyen en relevant que la situa-

tion sécuritaire en Libye est restée extrêmement précaire, compliquée par l'expansion de Daech.

Tout en insistant sur la nécessité de faire réussir le processus politique, Kirby a indiqué que son pays avait enclenché une action militaire contre Daech et n'exclut pas de ce fait d'autres frappes contre ce groupe terroriste en Libye après celle menée le 19 février contre un camp de l'EI près de Sabratha.

## BURKINA FASO

### **Ban Ki-moon appelle à une riposte «globale» contre les «attaques terroristes» au Sahel**

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon s'est dit jeudi à Ouagadougou «préoccupé» par les attaques terroristes dans le Sahel et a appelé à une riposte «globale».

«Je suis profondément préoccupé par les attaques terroristes perpétrées dans la région» du Sahel, a déclaré le secrétaire général des Nations unies à Ouagadougou.

«La riposte contre le terrorisme doit être globale, dans le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire», a estimé M. Ban qui s'exprimait à l'issue d'un entretien au palais présidentiel avec le chef de l'Etat burkinabé Roch Marc Christian Kaboré.

Le Burkina Faso, pays pauvre d'Afrique de l'ouest jadis épargné des attaques, a été frappé le 15 janvier par une série d'attentats apparemment coordonnés qui ont fait 31 morts dont 28 dans la capitale Ouagadougou où les assaillants s'en sont pris à l'hôtel Splendid et au restaurant

Cappuccino, des lieux de rendez-vous privilégiés des Occidentaux.

«Le président (Kaboré) et moi pensons tous deux que tout en s'attaquant aux problèmes de sécurité, notre action doit être concentrée sur les causes profondes de l'instabilité, de la pauvreté, du chômage, de l'exclusion sociale, de la discrimination et de l'exclusion», a indiqué M. Ban. «Je suis revenu dans la région pour engager la communauté internationale à continuer à apporter son soutien à la région du Sahel.

Le secrétaire général s'est aussi entretenu avec plusieurs personnalités du Burkina Faso notamment le Premier ministre Paul Kaba Tiéba, le président du parlement Salif Diallo et a visité une «unité de réhabilitation nutritionnelle des enfants et une unité de prise en charge pédiatrique du VIH/Sida» dans le centre de Ouagadougou.

## MAURITANIE

### **Le SG de l'ONU entame une visite en Mauritanie**

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon est arrivé jeudi soir à Nouakchott pour une visite de travail de deux jours, première étape d'une tournée dans la région qui doit le conduire également en Algérie et aux camps des réfugiés sahraouis.

Au cours de cette visite, le secrétaire général des Nations unies aura des entretiens avec le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz et



plusieurs hauts responsables de l'Etat sur les différents aspects de la coopération entre la Mauritanie et les Nations unies ainsi que sur le rôle accru de ce pays en matière d'appui des efforts de la communauté internationale en faveur de la préservation de la sécurité et de la stabilité dans le monde et en particulier en Afrique et dans la région sahélienne.

## GABON

### **Le Président sortant candidat à sa succession**

Le Parti démocratique gabonais (PDG), va investir son candidat, l'actuel chef d'Etat, à l'élection présidentielle prévue entre août et septembre prochain, a annoncé jeudi le ministre porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie By Nze. «Le parti au pouvoir depuis 1968 (PDG), organisera un congrès extraordinaire le 12 mars prochain pour investir l'actuel président de la République, également chef du parti, Ali Bongo Ondimba», a déclaré le porte-parole. Les membres du

Comité permanent, institution supérieure dépendant du Bureau politique du parti, ont validé la candidature du président sortant qui s'est lui-même déclaré candidat à sa propre succession lundi. Outre Ali Bongo Ondimba, Jean Ping, ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA), s'est aussi déclaré candidat à ce scrutin. Soutenu par plusieurs partis politiques de l'opposition, il est d'ailleurs considéré comme le principal concurrent du président sortant.



## LIBAN

## Nasrallah et plusieurs pays rejettent une décision du CCG de considérer le Hezbollah comme «terroriste»

Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, et plusieurs pays ont critiqué jeudi une décision du Conseil de coopération du Golfe (CCG) de considérer comme «terroriste» le puissant mouvement libanais, appelant à éviter que des «divergences de vues politiques» entre le Hezbollah et Ryadh n'affectent le Liban.

M. Nasrallah a estimé que Ryadh «ne devrait pas punir collectivement le peuple libanais au seul motif qu'elle a des divergences de vues politiques» avec le Hezbollah ou parce qu'«un parti en particulier a pris une certaine position».

«Si vous (les Saoudiens, ndlr) avez un problème avec nous, vous pouvez continuer en ce sens (...) mais qu'est-ce que le reste du Liban a à voir avec ça?», a-t-il demandé.

Le Hezbollah est un symbole de la résistance au Liban créé dans les années 1980 dans la foulée de l'invasion israélienne du pays. Les six monarchies du Conseil de coopération du Golfe (CCG – Arabie saoudite, Qatar, Bahreïn, Koweït, Emirats arabes unis et d'Oman) ont annoncé mercredi la décision de considérer «terroriste» le mouvement libanais.

Cette mesure, la première du genre prise collectivement par les pays du CCG, intervient dans un contexte de forte tension entre ces monarchies et le Hezbollah, accusé de prendre des positions jugées hostiles à l'égard de l'Arabie Saoudite.

### La décision du CCG rejetée par plusieurs pays

L'Iran a averti jeudi que la décision des monarchies arabes du Golfe mettait en danger la stabilité du Liban. «Ceux qui qualifient le Hezbollah de terroriste nuisent volontairement ou non à la sécurité et à la stabilité du Liban», a déclaré le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, dont le pays est un allié du mouvement libanais, que Téhéran qualifie de «champion de la lutte contre le terrorisme dans la région».

La Syrie a dénoncé, pour sa part, la position du CCG à l'encontre du Hezbollah, réitérant son soutien au mouvement libanais, notamment dans «sa résistance contre l'ennemi israélien ainsi que ses actions contre le terrorisme».

En Tunisie, la société civile et des



partis politiques ont par ailleurs rejeté une décision similaire, mercredi, du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur de considérer le parti libanais de Hezbollah comme organisation terroriste, appelant «toutes les forces dans leur pays et dans le monde arabe à rejeter cette décision et à assumer leurs responsabilités».

Les Tunisiens ont également rappelé «des sacrifices consentis par le Hezbollah dans la lutte contre le terrorisme sioniste», relevant qu'«aujourd'hui, il participe, activement, dans la résistance contre l'agression internationale sur la Syrie».

Une crise diplomatique oppose depuis février l'Arabie saoudite, soutenue par le Conseil de coopération du Golfe, et le Liban, à qui Ryadh reproche de ne pas avoir pris parti en sa faveur pour «dénoncer l'incapacité de l'Iran à empêcher» des manifestants de pénétrer dans l'ambassade saoudienne à Téhéran en janvier. Le ministre libanais des Affaires étrangères, Gebran Bassil, a expliqué mi-février que le Liban ne s'était pas associé à la déclaration des ministres de l'Intérieur arabe au Caire car ce texte «classait le Hezbollah comme organisation terroriste».

Le Premier ministre libanais, Tammam Salam, a dit regretter la décision saoudienne, appelant Ryadh

à revenir sur sa décision de mettre fin à l'aide militaire et sécuritaire.

### Le Liban pris de court

La suspension d'une aide de quatre milliards de dollars, suivie des consignes du royaume saoudien à ses ressortissants de quitter le Liban, puis le classement du Hezbollah comme «organisation terroriste» par l'ensemble des monarchies arabes du Golfe, ont pris de court Beyrouth qui craint d'autres mesures «punitives». «La tension entre l'Arabie saoudite et le Liban est infédite», a déclaré, cité par l'AFP, le directeur du département de sciences politique à l'Université américaine de Beyrouth (AUB), Hilal Khachane, pour qui Beyrouth subit les conséquences de la «détérioration des relations irano-saoudiennes».

Pour le moment, les effets économiques des mesures de rétorsion saoudiennes sont limités, selon les experts, qui estiment que la véritable crainte concerne le sort des centaines de milliers de Libanais qui vivent et travaillent dans les monarchies du Golfe, principalement en Arabie saoudite.

Il y a quelque 500.000 Libanais dans le Golfe dont 300.000 en Arabie saoudite. Le total de leurs transferts au Liban en 2015 se montait à 7,5 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros).

## CORÉE DU NORD

## «Grave préoccupation» de Moscou qui appelle à la «retenue»

La Russie fait part de sa «grave préoccupation» et appelle à la «retenue» suite à des «menaces» du dirigeant nord-coréen de faire usage de l'arsenal nucléaire contre ses voisins, en réaction à la résolution de l'ONU aggravant les sanctions contre la Corée du Nord.

La déclaration du leader nord-coréen «suscite une grave préoccupation» à Moscou, a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. «Nous espérons que tous les pays de la région, tout comme les pays tiers, feront preuve de retenue dans cette situation difficile», a-t-il ajouté. En effet, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a menacé d'utiliser l'arme



nucléaire «contre ses voisins» en réaction à la résolution de l'ONU aggravant les sanctions contre son pays. «Nous devons être toujours prêts, à chaque instant, à utiliser notre arsenal nucléaire», a-t-il déclaré, ajoutant que «la situation dans la péninsule divisée s'était tellement

détériorée que la Corée du Nord devait changer de stratégie militaire», brandissant ainsi la menace d'«attaques préventives», a rapporté vendredi l'agence de presse nord-coréenne KCNA. Le Conseil de sécurité des Nations unies avait imposé mercredi une nouvelle série de lourdes sanc-

tions contre la Corée du Nord pour après les derniers essais nucléaire et balistique menés par Pyongyang. Cette résolution du Conseil, présentée par les Etats-Unis, a été adoptée à l'unanimité, y compris par la Chine, unique allié de Pyongyang. Quelques heures après l'adoption de la résolution, la Corée du Nord, de plus en plus isolée sur la question de son arsenal nucléaire, «a tiré des projectiles à courte portée dans la mer», selon le ministère sud-coréen de la Défense.

La Corée du Nord est déjà sous le coup de quatre séries de sanctions internationales depuis son premier essai nucléaire en 2006.

## CUBA-UE

## Mogherini à Cuba la semaine prochaine



La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini va effectuer la semaine prochaine une visite à Cuba, a annoncé jeudi le ministère cubain des Affaires étrangères. «Ce sera évidemment une visite très importante dans la conjoncture actuelle», a affirmé le vice-ministre des Affaires étrangères Abelardo Moreno à la presse locale, alors que l'Union européenne et Cuba ont entamé jeudi à La Havane une septième session de pourparlers visant à normaliser leurs relations.

«Nous avons beaucoup d'espoirs avec cette session et nous pensons pouvoir obtenir des avancées significatives», a-t-il ajouté, cité par Prensa Latina. Moreno mène la délégation cubaine dans le cadre de ces pourparlers, Cuba étant le seul pays latino-américain sans accord de coopération avec l'UE. «Nous sommes dans une bonne position pour avancer de manière très substantielle dans le négociation du futur accord cadre entre Cuba et l'UE», a affirmé pour sa part Christian Leffler, secrétaire général adjoint pour les Affaires économiques et globales et chef de la délégation européenne.

Pour sceller leur rapprochement, Bruxelles et la Havane négocient depuis avril 2014 un «cadre de dialogue politique» en trois chapitres : dialogue politique, coopération et commerce.

## RUSSIE - ETATS-UNIS

## Les sanctions pourraient affecter la coopération russe-américaine, selon Moscou

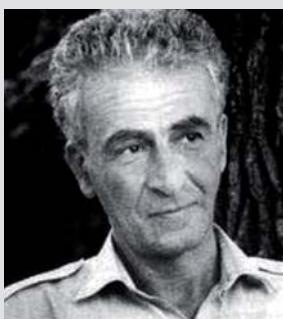
Le ministère russe des Affaires étrangères a prévenu jeudi que les sanctions récemment prolongées par les Etats-Unis à l'encontre de la Russie pourraient compromettre la possibilité d'une coopération bilatérale sur les grandes questions internationales.

«L'heure est venue pour Washington de prendre conscience de la futilité de sa politique de sanctions et du risque de confrontation réelle avec la Russie. Nous nous réservons de droit de riposter avec les moyens que nous estimons adaptés aux intérêts de la Russie», a affirmé le ministère dans un communiqué publié en ligne. «En démantelant systématiquement le cadre des relations bilatérales, les Etats-Unis doivent tenir compte du fait que de tels actes compromettent la possibilité d'une coopération sur les grands problèmes internationaux qu'ils nous demandent régulièrement de contribuer à résoudre», poursuit le communiqué. Plus tôt dans la journée, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov avait exprimé ses regrets concernant la prolongation des sanctions de Washington à l'encontre de Moscou.

Mercredi, le président des Etats-Unis Barack Obama a prolongé d'une année supplémentaire les sanctions infligées à la Russie en mars 2014 en raison de l'ingérence présumée de Moscou dans la crise ukrainienne. Démentant ces allégations, la partie russe n'a cessé de critiquer le gouvernement de Kiev pour son incapacité et son refus de respecter les accords de Minsk et de résoudre la crise d'une façon pacifique.

APS

## GUELMA «Théâtralité dans l'œuvre katébienne», thème du 7<sup>e</sup> Forum international sur Kateb Yacine



«Théâtralité et théâtralisation dans l'œuvre de Kateb Yacine» est le thème retenu pour la 7<sup>e</sup> édition du Forum international qui sera consacré, du 19 au 21 mars prochains à Guelma, à l'auteur de *Nedjma*, a appris l'APS.

mercredi, du comité d'organisation. Une vingtaine de communications en langue arabe et française figurent au menu de cette manifestation qui aura lieu au théâtre régional Mahmoud-Triki, a indiqué le président du comité d'organisation et de l'association locale de promotion du tourisme et de l'animation culturelle, initiatrice de la rencontre, Ali Abassi.

Des chercheurs et des universitaires d'Alger, de Boumerdes, d'Oran, de Mascara, de Khencela, de Tiarét et de Annaba, ainsi que de France, d'Autriche, de Tunisie et du Maroc participeront à cette rencontre littéraire, selon la même source. La théâtralisation dans le roman de *Nedjma*, la théâtralisation de l'interaction entre les langues arabe et française ainsi que le théâtre populaire et l'histoire du théâtre dans l'œuvre de Kateb Yacine seront, entre autres, analysés par les intervenants, a encore indiqué M. Abassi.

Le forum qui coïncidera avec la célébration de la fête nationale de la Victoire prévoit, outre les communications, une soirée de récitals poétiques et de musique maghrébine. Il donnera lieu également à l'annonce des lauréats des prix Kateb-Yacine de la poésie et du roman.

## ORAN «Les biens culturels en Algérie», thème du 6<sup>e</sup> colloque national du livre

Le sixième colloque national du livre, qui se tiendra du 20 au 21 avril à Oran, aura pour thème «Les biens culturels en Algérie: espaces et institutions (bibliothèques, archives et musées)», a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Initiée par la direction de la culture et le laboratoire de recherche en systèmes informatiques et archives en Algérie de l'université d'Oran 1 «Ahmed-Ben Bella» et la maison de la culture d'Oran, cette rencontre coincidera avec la célébration de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur, selon le chef du service arts et lettres à la direction de la culture, Djelata Mohamed.

Cette édition abordera le rôle des biens culturels en Algérie dans la préservation de la culture de la nation et sa valorisation et la consolidation de l'identité algérienne dans la société, ainsi que les réalisations concrétisées par l'Etat, les lois portant sur la protection et la conservation du patrimoine national, la contribution des instances et des chercheurs dans ce domaine et les données informatiques sur le patrimoine culturel.

Ce rendez-vous culturel, qui sera animé par 20 conférenciers spécialisés en bibliothéconomie et biens culturels de différentes universités du pays, mettra la lumière sur l'expérience de l'Algérie dans la sauvegarde de ces biens culturels, la médiation et la sensibilisation sur leur importance.

Il mettra également en exergue des œuvres et recherches réalisées par des spécialistes, en plus de l'évaluation du rôle des biens culturels en Algérie à l'ère du numérique, a-t-on souligné. Une série de communications traiteront de cinq thématiques au programme abordant «le patrimoine culturel en Algérie: origine et évolution», «patrimoine et médiation», «problématique de protection des biens culturels et immatériels», «institutions culturelles et développement durable» et «patrimoine culturel et défis du numérique», a-t-on ajouté.

APS

# Sakarat Nedjma, un thriller ésotérique signé Amel Bouchareb

Palpitant, complexe et érudit, puissant dans l'histoire des symboles religieux autant que dans les fantasmes qu'ils alimentent, »*Sakarat Nedjma*», premier roman en langue arabe d'Amel Bouchareb, se lit comme un thriller ésotérique sur le thème de la création artistique.

par Fodhil Bellouli

Dans ce livre de 429 pages, paru chez Chihab, le lecteur est invité à dénouer les mystères de la mort suspecte d'Ilias Madi, un peintre algérien au succès international élevé en Italie, qui revient dans son pays d'origine dans l'espoir de retrouver l'inspiration.

Ce retour à Alger, coïncidant avec l'annonce de la disparition du grand-père, s'impose à l'artiste après une étrange conversation avec «Cheikh Borhane», un maître soufi rencontré dans un temple bouddhiste à Pise. Parallèlement à la quête d'Ilias- et à l'enquête conduite par un inspecteur de police, la romancière déroule l'histoire de Damia Ben Haroun, fille d'un vendeur d'objets d'artisanat d'Algier, engagée dans une agence publicitaire que la propriétaire reconvertis en maison d'édition pour «prendre sa part» de la subvention publique, à l'occasion d'une grande manifestation culturelle.

Ces deux histoires qui ont pour cadre le même immeuble colonial servent surtout à produire un halo de mystère où les symboles de différentes religions et croyances (païenne, hébraïque, chrétienne, musulmane, hindouiste, franc-maçonnique et même satanisme) s'enchevêtrent au centre de l'intrigue. Ce qui donne, par exemple, ces discussions

via Internet entre Ilias Madi et son ami Irmano Pirgonzi, professeur d'art sacré à Turin et adepte de la Kabale (mystique juive), ou encore cet échange entre les Ben Haroun, père et fils, autour d'une étoile à six branches gravée dans un plateau en cuivre de leur magasin...

La présence de ces symboles révèle l'étendue du travail de recherche accompli par la romancière de 32 ans: des supputations autour de la véritable religion de Christophe Colomb, aux superstitions autour des temples et statues de la ville de Turin, en passant par les dieux païens de l'Afrique du Nord et l'histoire du soufisme, autant de preuves d'étude présentées dans le récit. Impressionnant par ces références historiques, le roman l'est aussi par l'humour acide pratiqué par l'auteure pour dépeindre des personnages de responsables d'institutions publiques ou d'hommes politiques en Algérie, tous suspects potentiels dans la mort du héros.

Il en est ainsi de «Monsieur Améziane», directeur de l'académie des Beaux-arts, qui a acheté son doctorat (une thèse plagiée) à 380 millions de centimes», ou encore de «Madame Safris», directrice fantasque et mégalomane d'un institut de recherche, plagiaire, elle aussi, de Damia Ben Haroun dont elle détournera les travaux universi-



taires pour impressionner «sa cour». Le plus édifiant reste, cependant, le Dr Chenit, un personnage très influent et très soutenu en haut lieu, député et président de «Notre Algérie», une ONG revendiquant des milliers d'adhérents sur tout le territoire.

Cette sévère critique sociale atteindra son apogée par l'évocation de «Nedjma», le chef d'œuvre de Kateb Yacine, dont les passages entiers sont repris pour servir, à la fois, de contrepoids aux réalités décrites et de clôturer le récit.

En plus d'exceller dans la construction de ses personnages, Amel Bouchareb impressionne également par les prouesses formelles qu'elle met en oeuvre pour maintenir en haleine le lecteur. Ainsi, le mystère restera entier jusqu'aux

dernières pages du livre où l'auteure propose pas moins de 84 chapitres, très courts, conçus à la manière de plans cinématographiques, interrompus parfois au comble du suspens par un jeu de retours incessants sur le passé de certains personnages.

Cette maîtrise technique est en outre servie par une langue simple mais qui ne manque pas de subtilité, particulièrement pour les chapitres les plus drôles.

Avec tous ces ingrédients, auxquels s'ajoutent les différents niveaux de lectures possibles de ce récit ambitieux et foisonnant, la jeune romancière-auteure d'un recueil de nouvelles chez le même éditeur s'impose d'emblée comme une des plumes les plus prometteuses de sa génération.

## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN Nouvelle pièce *El Ghalta*, en montage

Les tréteaux du Théâtre régional d'Oran Abdellah Alloula (TRO) vibrent actuellement au rythme du montage de sa nouvelle production, intitulée *El Ghalta*, dont la première représentation publique est prévue vers la fin d'avril prochain, a-t-on appris jeudi des responsables de cette structure culturelle.

La mise en scène de cette pièce, à thématique sociale, est assurée par Moulay Mourad Meliani, d'après le texte co-écrit par Rabii Fatima et Fahsi Said, deux jeunes auteurs sélectionnés par la commission de lecture du TRO. Le metteur en scène entreprend sa deuxième réalisation théâtrale après s'être illustré au côté de Fadéla Hachemaoui dans la direction de *Nouar Essebar*, produite en 2014 par le TRO et qui valut le Prix du meilleur espoir à la jeune comédienne Amina Belhocine au Festi-

val national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP).

Pour la nouvelle création *El Ghalta*, Meliani est assisté par Abdelhafid Boualem connu pour son riche parcours dans le domaine du théâtre pour enfants. La pièce fait appel à une pléiade de jeunes comédiens dont Amina Belhocine, Zaouche Bahria, Rara Amina et Mustapha Mératia, sous l'encadrement de Fadéla Hachemaoui. La musique est composée par Zami Mohamed tandis que la scénographie a été confiée au jeune talent Benhaddou Miloud. *El Ghalta* aborde la thématique du travail de la femme mariée, les mésententes et tiraillements du couple entre exigences, contraintes de la vie moderne et vision traditionnelle dans la société algérienne.

Selon le résumé communiqué par le TRO, Amar, un enseignant de lycée nouvellement marié, est confronté à la volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple qui fait face à la dure réalité matérielle de la vie. Amar finit par céder au désir de son épouse de devenir une femme active, mais cette dernière se rend vite compte que réussir l'équilibre entre son travail



à l'extérieur et l'entretien de son foyer n'est pas chose aisée. Sur les conseils de sa mère, elle décide de recourir aux services d'une bonne. Elle vient d'ouvrir grande la porte à celle qui, bientôt, lui disputera son mari. C'est le début d'une aventure aux conséquences inattendues.

**LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, M.ZITOUNI L'A INDICUÉ :**

## «La demeure du chahid Larbi Ben M'hidi sera une annexe du musée du Moudjahid»

La demeure qui a vu naître le martyr Larbi Ben M'hidi, au douar Kouahi, non loin d'Ain M'lila (Oum El-Bouaghi) sera transformée en annexe du musée du Moudjahid, a annoncé, jeudi, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.



Dans une déclaration à l'APS, en marge de la commémoration officielle du 59e anniversaire de la mort de ce chahid, le ministre a indiqué que la décision a été prise de faire de ce lieu de mémoire une annexe du musée du Moudjahid.

Le ministre qui venait de visiter la maison où est né, en 1923, Larbi Ben M'hidi, a donné sur place des instructions pour «entamer d'ores et déjà les procédures administratives pour hâter la concrétisation de ce projet».

La commémoration officielle de cette date repère de l'histoire de la Révolution algérienne (Ben M'hidi a été assassiné dans la nuit du 3 au 4 mars 1957) a été marquée par l'inauguration, par le ministre des Moudjahidines, de deux stèles érigées à la mémoire de ce héros de guerre de Libération nationale, la première au centre du douar Kouahi et la seconde au cœur d'Ain M'lila.

Accompagné des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille du Chahid et de nombreux citoyens, parmi lesquels de nombreux moudjahidines et enfants de chouhada, M. Zitouni s'était auparavant recueilli devant la stèle du douar Kouahi, tout près de la demeure de Ben M'hidi où il a déposé une gerbe de fleurs.

«Le sourire que ce héros de l'Algérie combattante avait gardé pendant qu'il était menotté et entouré des ses tortionnaires, ce sourire qui illuminait son visage au moment de son exécution dans la nuit du 3 au 4 mars 1957, doit être un exemple pour les jeunes générations car cela reste un message d'espoir pour une Algérie forte et un peuple uni et serein», a souligné le ministre des Moudjahidines.

Ces moments de recueillement «doivent également nous permettre de nous auto-évaluer», a ajouté M. Zitouni, exhortant les jeunes à «faire comme leurs aieux et à être à la hauteur des at-

tentes des martyrs de l'Algérie qui ont consenti le sacrifice suprême pour libérer le pays du joug colonial». Appelant également à la «fraternité et la tolérance» dans les rangs du peuple algérien, le ministre a évoqué la nouvelle Constitution du pays pour souligner son «importance dans la valorisation des qualités et des sacrifices de tous ceux qui ont participé à la guerre de Libération nationale, et dans la préservation de la mémoire collective».

Plusieurs autres activités sont au menu de la visite du ministre des Moudjahidines dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, notamment à F'kirina où il devait présider une cérémonie de raccordement au gaz naturel au profit de 150 foyers des localités de Djebabira et de Djebailia, au chef-lieu de wilaya où il devait donner le coup d'envoi d'un semi-marathon organisé pour l'occasion et à Ain Beïda pour assister à une cérémonie de baptême d'un groupe scolaire du nom de Didouche-Mourad.

M. Zitouni devait aussi présider, à l'université d'Oum El Bouaghi, la cérémonie de clôture d'un séminaire sur Larbi Ben M'hidi organisé par l'université qui porte son nom.

Ce héros de la lutte pour l'indépendance qui avait dit un jour «Jetez la Révolution dans la rue et tout le peuple s'en saisira à bras le corps» était le cadet d'une famille de trois filles et de deux garçons.

### «Le parcours héroïque de Ben M'hidi continue de faire l'objet de recherches»

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a affirmé jeudi à Oum El Bouaghi, qu'un travail de recherche était en cours pour faire connaître davantage le parcours héroïque du martyr de la guerre de Libération nationale, Larbi Ben M'hidi.

## Des émissions télévisées sur les activités des musées du moudjahid à partir de septembre



Des émissions consacrées à l'histoire de l'Algérie et à l'activité des musées nationaux du moudjahid seront diffusées à partir de septembre prochain par l'Etat.

Il s'agit d'un partenariat entre le Musée national du moudjahid, Tlemsani Benyounes, lors d'une conférence sur l'histoire, la mémoire et les supports technologiques, organisée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Moulay Mammeri de Tizi Ouzou. Selon lui, l'EPTV assure désormais (depuis mercredi) la couverture de la série de conférences sur l'histoire qu'organise le Musée du Moudjahid à travers les universités du pays en collaboration avec les musées locaux et compte consacrer chaque samedi une rubrique hebdomadaire d'une demi-heure aux conférences scientifiques chapeautées par le Musée à travers l'émission Bonjour l'Algérie. «Cette conférence scientifique ayant pour thème histoire, mémoire et supports technologiques à l'université de Tamda à Tizi Ouzou est la première à être couverte par la télévision algérienne», a expliqué l'intervenant.

Sur un autre volet, le directeur du musée local du Moudjahid, Chabane Hamcha, qui a pris part à la rencontre, a mis le point sur «l'urgence» de recueillir des témoignages vivants sur la guerre de libération nationale auprès des moudjahidines qui sont encore en vie.

Il a rappelé à ce propos «l'urgence signalée de réunir des témoignages de moudjahidine sur l'histoire de notre pays, avant qu'il ne soit trop tard, ces derniers étant vieux ou atteints de maladies pour la plupart».

## Construire un discours national opposé aux thèses coloniales

Les participants à une rencontre, organisée récemment à Oran sous le thème «Devoir d'histoire et processus mémoriel», ont insisté sur la «construction d'un discours national opposé aux thèses coloniales».

Pour Hassan Remaoun de l'université d'Oran et du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), il est impératif de construire un discours national opposé à celui qui tendait à servir de légitimation du système colonial.

«Il faut construire une contre-histoire pour dire qu'il y a un passé algérien», a déclaré ce chercheur, tout en ajoutant que «l'histoire n'est pas la mémoire, mais peut en user». Le conférencier a également souligné «qu'histoire et mémoire ne sont pas tout à fait similaires», expliquant que la mémoire «est un processus universel qui existe partout, ayant un trait anthropologique, donc lié à l'espèce humaine et à une tendance à glorifier tel ou tel personnage et tel ou tel fait, alors que l'histoire est une discipline académique qui, sans négliger l'anthropologie, est écrite de la manière la plus objective possible.» Pour sa part, le chercheur Fouad Soufi du CRASC, s'est élevé contre ce qu'il a qualifié «d'agressions» sur Internet contre l'histoire et la mémoire du pays, et le fait de réduire l'histoire de l'Algérie à la guerre de Libération nationale, alors que «l'histoire du pays est beaucoup plus ancienne».

Concernant le processus mémoriel, il privilégie le souvenir et le partage. «Ce processus serait de se souvenir et de partager, mais pas d'imposer un moment ou des moments à d'autres, des personnes ou des tribus à d'autres», a-t-il estimé.

Abondant dans le même sens, Jean-Robert Henry du Centre national de recherche scientifique (CNRS) de France, a soutenu qu'il ne faut pas confondre histoire et mémoire. «Il ne faut pas être prisonnier du travail de mémoire, mais faire le détourn de l'histoire pour accueillir toutes les mémoires au profit de l'histoire», a-t-il souligné, suggérant qu'il faut écrire une histoire audible des deux côtés (Algérie et France). Un débat fructueux ayant suivi l'intervention des trois chercheurs a permis de développer ces approches, lors de cette rencontre initiée par le CRASC.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 : TFou  
 08:05 : Téléshopping samedi  
 10:15 : Nos chers voisins  
 10:35 : Vétérinaires, leur vie en direct  
 11:50 : L'affiche de la semaine  
 12:00 : Les douze coups de midi  
 12:45 : Météo  
 12:48 : Trafic info  
 12:50 : L'affiche du jour  
 13:00 : Journal  
 13:30 : Grands reportages  
 14:45 : Reportages découvertes  
 16:05 : Je veux votre mari !  
 17:50 : 50mn Inside  
 19:05 : 50mn Inside  
 19:50 : Là où je l'emmènerai  
 19:55 : Météo  
 20:00 : Journal  
 20:35 : Du côté de chez vous  
 20:37 : Tirage du Loto  
 20:40 : Météo  
 20:45 : Nos chers voisins  
 20:55 : The Voice, la plus belle voix  
 23:20 : The Voice

**2**

06:00 Les Z'amours  
 06:53 : Champions de France  
 06:55 : Journal  
 07:00 : Télématin  
 10:00 : Thé ou café  
 10:50 : Un mot peut en cacher un  
 11:20 : Les Z'amours  
 11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:45 : Point route  
 12:55 : Météo 2  
 13:00 : Journal  
 13:20 : 13h15, le samedi...  
 13:55 : Elles ont toutes une histoire  
 14:00 : Météo 2  
 14:05 : Tout compte fait  
 14:55 : Tout compte fait, le supplément  
 15:35 : Envoyé spécial le samedi  
 17:10 : L'atelier déco  
 17:55 : L'atelier déco  
 18:45 : Mot de passe  
 19:15 : Mot de passe  
 19:50 : Météo 2  
 20:00 : Journal  
 20:40 : Parents mode d'emploi  
 20:45 : Parents mode d'emploi  
 20:46 : Parlons passion, en quelques mots  
 20:50 : Météo 2  
 20:54 : Météo des neiges  
 20:55 : Le plus grand cabaret du monde  
 23:10 : On n'est pas couché

**3**

06:00 : EuroNews  
 06:36 : Les Tortues Ninja  
 06:58 : Ninjago  
 07:23 : Ninjago  
 07:49 : Super 4  
 08:01 : Jeunesse : Super 4  
 08:17 : Les lapins crétins : invasion  
 08:23 : Les lapins crétins : invasion  
 08:30 : Les lapins crétins : invasion  
 08:37 : Les lapins crétins : invasion  
 08:47 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
 09:09 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
 09:35 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
 09:59 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
 10:22 : Boule et Bill  
 10:35 : Boule et Bill  
 10:50 : Titeuf  
 10:57 : Titeuf

06:03 : Titeuf  
 11:10 : Peanuts  
 11:20 : Consomag  
 11:25 : Météo  
 11:30 : La voix est libre  
 12:00 : 12/13 : Journal régional  
 12:25 : 12/13 : Journal national  
 12:55 : Météo à la carte  
 13:15 : Elles ont toutes une histoire  
 13:20 : Un livre toujours  
 13:30 : Les grands du rire  
 15:15 : Les carnets de Julie  
 16:10 : Les carnets de Julie  
 17:05 : Expression directe  
 17:15 : Personne n'y avait pensé !  
 17:55 : Questions pour un super champion  
 18:45 : Météo des neiges  
 19:00 : 19/20 : Journal régional  
 19:30 : 19/20 : Journal national  
 20:00 : Météo  
 20:05 : Tout le sport  
 20:10 : Ma maison s'agrandit & se rénove  
 20:20 : Météo régionale  
 20:25 : Zorro  
 20:55 : Les nouvelles enquêtes de Laviolette  
 22:20 : Météo  
 22:25 : Soir 3  
 22:50 : A tort ou à raison  
 23:40 : A tort ou à raison

**CANAL+**

06:00 Parks and Recreation  
 06:20 : Parks and Recreation  
 06:40 : Le JT du Grand Journal  
 07:05 : Le grand journal  
 07:55 Cinéma : Survivor  
 09:30 : Baron Noir  
 10:20 : Baron Noir  
 11:20 : Album de la semaine +  
 11:57 : La météo  
 11:58 : Filles d'aujourd'hui  
 12:05 : Le petit journal de la semaine  
 12:39 : Eric et Quentin  
 12:45 : Le tube  
 13:50 : Zapping de la semaine  
 14:18 : Samedi sport  
 14:19 : Zapsport  
 14:25 Sport : Avant-match  
 14:45 Sport : Brive / Toulouse  
 16:40 Sport : Avant-match  
 17:00 Sport : Paris-SG / Montpellier  
 19:00 : Le JT  
 19:10 : Salut les Terriens !  
 20:25 : Made in Groland  
 20:55 Cinéma : Dark Places  
 22:45 Cinéma : Joker

**M**

06:00 M6 Music  
 08:25 : M6 boutique  
 10:40 : CinéSIX  
 10:50 : Devious Maids  
 11:45 : Devious Maids  
 12:40 : Météo  
 12:45 : Le 12.45  
 13:15 : Les docs de l'info  
 15:00 : Les docs de l'info  
 16:50 : D&CO, une semaine pour tout changer  
 17:55 : Cousu main  
 19:40 : Météo  
 19:45 : Le 19.45  
 20:10 : Scènes de ménages  
 20:55 : NCIS : Los Angeles  
 21:45 : NCIS : Los Angeles  
 22:25 : NCIS : Los Angeles  
 23:20 : NCIS : Los Angeles

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

20h55

## The Voice, la plus belle voix - Episode 6



The Voice, la plus belle voix - Episode 6 Pour cette sixième soirée d'auditions à l'avangle, Mika, Florent Pagny, Garou et Zazie reçoivent de nouveaux talents. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter une reprise. Al'inverse des télé-crochets concurrents, ils n'ont que leur voix pour convaincre les quatre coachs, qui leur font dos. Si un seul se retourne, le candidat rejoint automatiquement son équipe. S'ils sont plusieurs, c'est alors à lui de choisir celle qu'il souhaite intégrer, quitte à se faire désirer... Ponctuellement, certains chanteurs effectuent leur prestation cachés derrière un immense voile, permettant ainsi aux téléspectateurs de les juger dans les mêmes conditions que les coachs.

**2**

20h55

## Le plus grand cabaret du monde



Le plus grand cabaret du monde Patrick Sébastien revient pour une soirée riche en performances plus spectaculaires les unes que les autres. Ases côtés, ont répondu présent Kad Merad, le parrain de l'émission, Marc Jolivet, Anthony Delon, Paul Belmondo, Virginie Hocq, Christian Jeanpierre, Catherine Laborde, Axelle Lafont, Patrick Bosso, Philippe Saint-André et Anne Richard. Au programme, de nombreux numéros comme les acrobaties de « Varekai », le nouveau spectacle du Cirque du Soleil, les grandes illusions d'Alexis Arts, le fouet de Pavlov's, la magie du duo comique Gamarjobat, le close-up de Bernard Billa, les diabolos de Chu Chuan Ho. Sans oublier Enzo Weyne, qui présente « La Chaise », et le trio Trampwall de Spicy Circus.

**3**

20h50

## Commissaire Laviolette - Le crime de César



Commissaire Laviolette - Le crime de César César Imbert est riche, puissant et redouté de tous. Ce notable, mari et père de famille indigne n'a qu'un objectif : devenir sénateur. Jusqu'à ce que le commissaire Laviolette apprenne par son ami, le jeune juge Tardieu, que l'ambitieux César s'est suicidé le jour même où il avait invité tout le gratin de la région pour fêter son anniversaire. Pour les enquêteurs, cette mort soudaine serait suspecte. Alors que l'adjudant de gendarmerie Joubert enchaîne les fausses pistes, le criminel commet d'autres meurtres.

**CANAL+**

20h55

## Dark Places



Dark Places Dans une ferme du Kansas, la mère et les soeurs de Libby Day, 8 ans, sont assassinées. L'enquête de la police, appuyée par le témoignage de l'enfant, conclut à la culpabilité de son frère Ben, âgé de 16 ans. Trente ans plus tard, Libby n'est pas en paix avec cette affaire. Jusqu'au jour où Lyle Wirth, du Kill Club, spécialisé dans les histoires de meurtre, la contacte. Il lui demande d'assister à une conférence consacrée à l'affaire. Les participants tentent d'éclaircir les zones d'ombre de l'affaire.

**M**

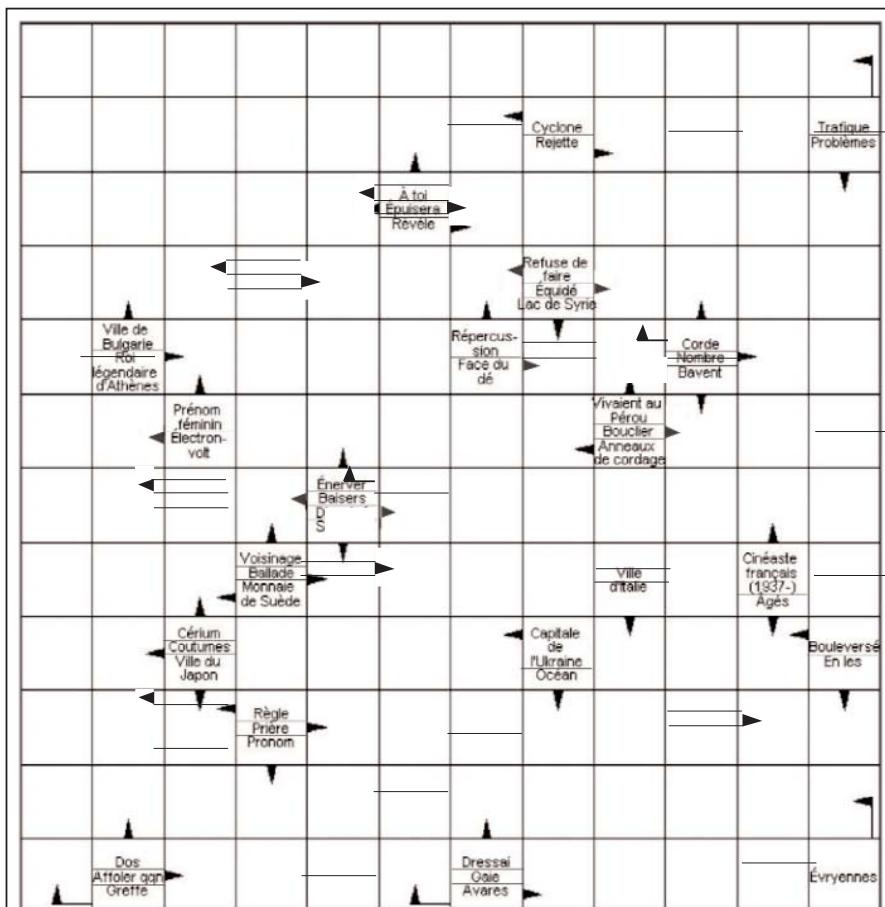
20h55

## NCIS : Los Angeles



saison 7 épisode 11 Alors que Noël approche, l'équipe du NCIS doit enquêter sur la mort inexplicable de Jason Lam. Surveillé depuis peu par la Sécurité nationale, il était suspecté d'être un espion pour le compte de la République populaire démocratique de Corée. Mike Hobbs, un repris de justice qui vient d'être libéré de prison, pourrait être lié à cette sombre affaire. Callen et Sam vont trouver Hobbs pendant que Kensi et Deeks retournent sur la scène de crime.

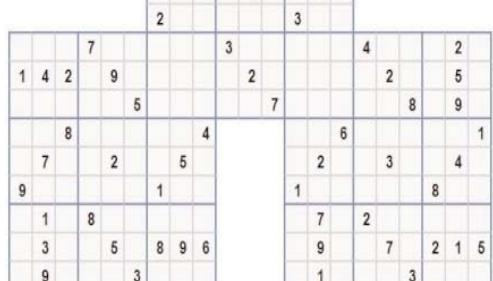
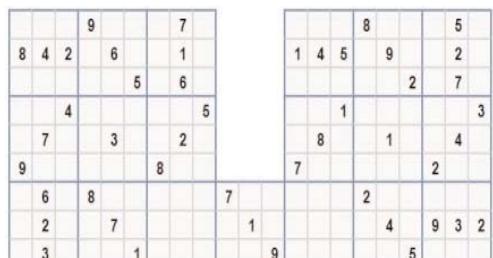
## Mots fléchés n°1232



## Samouraï-Sudoku n°1232

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



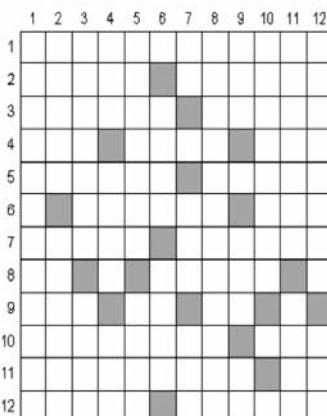
## Mots croisés n°1232

## ► Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraitre le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelles
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

## ► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grêve
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculiseraien
9. Art contracté - Labiale à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Dévêtu



## 7 erreurs



## Citations

*"Le martyre, c'est le seul moyen de devenir célèbre quand on n'a pas de talent."*



Pierre Desproges

## C'est arrivé un 5 mars

- 1770 : Massacre de Boston.
- 1794 : Exécution de Jacques-René Hébert et de ses partisans.
- 1798 : Les Français occupent Berne.
- 1811 : Bataille de Barrosa.
- 1904 : Alfred Dreyfus, obtient la réouverture de son dossier devant la chambre criminelle de la Cour de cassation.
- 1933 : le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) gagne 93 sièges et remporte 45 % des voix aux élections allemandes.
- 1936 : Réunification de la Confédération générale du travail et de la Confédération générale du travail unitaire en France.
- 1939 : en Espagne, putsch intra-républicain du colonel Casado à Madrid (5-10 mars).
- 1946 : discours de Fulton par Churchill.
- 1948 : résolution n° 42 du conseil de sécurité des Nations Unies relative à la Palestine.
- 1960 : le président Soekarno suspend le Parlement indonésien.
- 1989 : début d'émeutes anti-chinoises au Tibet.
- 2010 : Tchad : Le président tchadien Idriss Déby nomme comme nouveau premier ministre Emmanuel Nadingar.

## Célébrations :

- **Chine** : Jingzhe, début approximatif du mois marquant la fin de l'hibernation des animaux dans le calendrier chinois.
- **Chine** : Journée « Comme Lei Feng », où chacun y va de sa bonne action.

## VOLLEY-BALL FÉMININ L'Algérie invitée à participer au tournoi préolympique intercontinental

La sélection algérienne de volley - b a 11 (dames) a reçu une "wild card" pour participer au tournoi intercontinental qualificatif aux Jeux olympiques 2016 (JO-2016) qui aura lieu en mai prochain à Porto Rico, a appris l'APS jeudi de la Fédération algérienne (FAVB). "Nous avons reçu mercredi soir une invitation officielle de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) pour prendre part au tournoi préolympique intercontinental prévu les 20, 21 et 22 mai à Porto Rico. Je suppose qu'il y a eu un désistement de l'Egypte ou du Kenya, qui devaient y participer", a indiqué le président de la FAVB, Okba Gougam.

Le Six national féminin avait échoué à se qualifier aux JO-2016 en février dernier sur le terrain, à l'occasion du tournoi préolympique africain qui s'était déroulé à Yaoundé.

L'unique billet pour Rio de Janeiro était revenu au Cameroun, pays organisateur qui avait battu en finale l'Egypte. De son côté, le Kenya a terminé 3e en battant l'Algérie en match de classement. Egyptiennes et Kényannes avaient alors assuré leur présence au tournoi intercontinental de Porto Rico, mais pas l'Algérie.

"Notre présence à ce tournoi intercontinental n'est, cependant, pas encore sûr car nous ne savons pas si nous allons pouvoir honorer cette invitation.

La date coïncide avec la période des examens, nous sommes en train de consulter les joueuses, dont la majorité sont des étudiantes, et le Directeur technique national (DTN) avant de trancher", a expliqué le patron de l'instance fédérale, ajoutant qu'il avait saisi jeudi matin le ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'informer de cette invitation.

Outre les deux représentants africains et Porto Rico, pays organisateur et 3e du tournoi qualificatif de la zone Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NORCECA), le rendez-vous de San Juan regroupera aussi le 3e du tournoi qualificatif sud-américain, à savoir la Colombie. Le vainqueur ira au Brésil.

A l'heure actuelle, sept pays ont qualifiés pour le tournoi olympique féminin de volley-ball. Il s'agit du Brésil, qualifié d'office en tant que pays organisateur, la Chine et la Serbie, respectivement championne et vice-championne du monde, la Russie (vainqueur du tournoi de qualification européen), l'Argentine (vainqueur du tournoi de qualification sud-américain), les Etats-Unis (vainqueurs du tournoi de qualification de la zone NORCECA) et le Cameroun (vainqueur du tournoi de qualification africain). Cinq tickets olympiques restent encore à prendre.



## TOURISME SAHARIEN Départ de la 1<sup>ère</sup> édition du challenge automobile "Raid des Reines"

La caravane de la 1<sup>re</sup> édition du challenge automobile "Raid des Reines" a démarré hier à Chéraga (Alger) à destination de Tamanrasset et s'étalera jusqu'au 11 mars.

Vingt-deux (22) femmes prennent part à cette manifestation de découverte du grand Sahara algérien, à bord de 12 véhicules (pilotes et co-pilotes).

Selon le tracé choisi, les équipages féminins vont passer par les villes de Djelfa, Ghardaïa, El Goléa, In Salah et Moulay Lahcène, avant d'arriver à Tamanrasset sur une distance globale de 2.200 km, selon le chargé des projets au sein de l'organisateur de cet événement, Youcef Hanou.

Outre l'aspect compé-

tif, "ce Raid a pour objectif de promouvoir le tourisme saharien et s'adresse aux femmes actives dans les tissus industriel, économique et social", souligne Hanou.

Le "Raid des Reines" est organisé par "NSO organisation" et "M'Zab Tour" sous l'égide du ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat et de la wilaya de Tamanrasset. En marge du "Raid des Reines", encadré par des techniciens de NSO, un riche programme d'animation a



été concocté avec notamment des visites touristiques dans différents sites archéologiques.

## AG CONSTITUTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOVINAM VIET VO DAO (FAVV) : Mohamed Djouadj élu président

Mohamed Djouadj a été élu à la tête de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao (FAVV), lors de l'assemblée générale constitutive de l'instance fédérale, tenue jeudi à la salle OMS de Dar El-Beida (Algér).

Le nouveau président, fondateur de cette discipline en Algérie, a été élu à la tête de cette nouvelle structure avec un total de 27 voix sur 28 à l'issue des travaux de l'assemblée générale constitutive qui a vu également la promulgation des statuts de l'instance fédérale en présence des représentants de 16 wilayas.

C'est un moment his-

torique pour cette discipline attachée pendant 16 ans à la Fédération des arts martiaux. Nous avons milité pendant des années pour la création de cette instance qui vise à promouvoir le vovinam en Algérie. Le chemin est encore long pour atteindre tous nos objectifs", a fait savoir Djouadj à l'issue de son élection en tant que premier président de la FAVV.

Parmi les objectifs de cette nouvelle Fédération, la structuration de cette spécialité à travers la création de Ligues de wilaya pour attirer le maximum de pratiquants.

Rappelons qu'une AG

constitutive de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao avait déjà été tenue en 2013, mais le MJS a gelé cette instance,

laissant les responsables activer sous le statut d'une Commission nationale de vovinam viet vo dao.

### La composante du bureau fédéral de la FAVV :

- Mohamed Djouadj : Président
- Mohamed Berrezig : membre
- Mohamed Bourabla : membre
- Ramdane Semmache : membre
- Rafik Toudefi : membre
- Abderrazak Bouheda : membre
- Sabri Guendouzi : membre
- Bouad Benyakoub : membre
- Mohamed Saïd Metahri : membre
- Bilel Belafia : membre
- Bilel Bounedjma : membre suppléant
- Mourad Lounes : membre suppléant
- Tarek Mjahed : membre suppléant
- Boualem Mohamed Keriat : membre suppléant.

## MEETING INTERNATIONAL DE NATATION

### La sélection algérienne à pied d'œuvre à Marseille

La sélection algérienne de natation est à pied d'œuvre à Marseille (France) pour prendre part au meeting international Golden Tour "Camille Muffat" prévu du 4 au 6 mars, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de notation (FAN). La compétition qui a débuté hier est un rendez-vous traditionnel regroupant les meilleurs nageurs et nageuses de la planète qui vont concourir dans

les épreuves du sprint, de fond en passant par celles de quatre nages. "C'est une compétition de préparation supplémentaire pour nos nageurs et nageuses en vue du prochain championnat arabe prévu en avril 2016 à Dubaï (EAU) et aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016", a indiqué à l'APS, le président de la FAN, Ahmed Chebaraka. A Marseille, les internationaux algériens tenteront de glaner des places dans les

différentes finales lors de ce meeting, organisé par la Fédération Française de natation. Selon, le premier responsable de la FAN, le meeting de Marseille est une occasion pour nos athlètes de "se mesurer aux meilleurs afin d'améliorer leurs chronos, en prévision des prochains rendez-vous à savoir le championnat arabe et pourquoi pas les Jeux olympiques de Rio".

APS

**Les athlètes sélectionnés :**  
Sahnoune Oussama, Tchouchar Imadeddine, Chouchar Ramzi, Djendouci Ryad, Ardjouine Abdellah, Balamane Moncef, Belkhdja Nazim, Lounis Khendriche, Medjahed Nesrine, Cherouati Souad, Melih Amel, Kracha Samar et Chébaraka Majda.  
**Entraîneurs :** Melih Salim et Mansri Ali.

## Sudoku N°1231

3	8	4	7	2	1	9	6	5
5	6	1	8	9	4	7	3	2
2	7	9	6	3	5	8	1	4
9	1	5	2	6	8	3	4	7
8	4	7	9	1	3	2	5	6
6	3	2	4	5	7	1	8	9
1	2	3	5	6	4	9	8	7
7	5	8	1	4	9	6	2	3
4	9	6	3	8	2	5	7	1

## Solution

### Mots Croisés N°1231

HENRICHEMONT  
ABOULIE■AREU  
BESTIALES■AM  
IN■O■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSEI■SIC  
TR■D■THERESE  
ASPET■OUL■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RMI■  
N■EUSKERIENS

### Mots Fléchés N°1231

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HI■R■IAXARTE  
OFFRE■LARCIN  
U■RETS■CD■L■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

## QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE Le MCA et l'US Tébessa favoris mais...

Théoriquement le MC Alger et l'US Tébessa sont les favoris de leur match respectif contre l'ARB Ghrib et l'ASB Maghnia, prévu ce samedi pour le compte des quarts de finales de la Coupe d'Algérie, mais l'effet surprise en coupe est à prendre bien en compte...

Said Ben

"Le Doyen" se déplacera donc chez le petit poucet de l'épreuve, l'ARB Ghrib, dans ce qui s'annonce comme le duel le plus déséquilibré de ces quarts de finale.

Entre le Mouloudia de la Ligue 1 et l'ARBG de l'Inter régions, la différence de palier est criante et met donc les joueurs du MC Alger dans la peau du favori en puissance en dépit du fait que le match se déroule à Mascara.

Encore faut-il préciser que Ghrib se trouve à 18 kilomètres de Mascara et à 120 km d'Oran.

Seulement, le "Doyen" ne fait vraiment pas peur aux gars de Ghrib puisque leur propre coach, Toufik Bott n'a pas hésité à déclarer que « nous allons épauler le MCA ».

Nous sommes prêts à l'affronter et bien capable de le battre réitére le coach de Ghrib avant de faire remarquer que « le charme de la coupe d'Algérie est qu'il n'y a pas de différence entre grand et petit. Et nous ferons donc tout pour offrir à notre cher public la qualification ».

De son côté, Aouedj, le joueur du MCA est très optimiste en déclarant que « je veux être décisif contre Ghrib, une équipe qu'on ne doit pas sous-estimer ». Et justement, le fait de ne pas sous-estimer son adversaire est un gage de réussite car cela voudrait dire que les joueurs comptent bien faire des efforts et ne pas jouer à la légère. Nous avons une belle occasion pour atteindre les demi-finale c'est donc à nous



d'être prêts au rendez-vous en sortant le grand jeu pour faire respecter la hiérarchie ».

Le match est donc bien lancé de part et d'autre, et il faut attendre donc la fin du match pour connaître qui des deux formations serait en demi-finale.

L'autre match de ces quarts de finale de la Coupe d'Algérie prévu ce samedi est un choc entre l'US Tébessa et l'ASB Maghnia. Une rencontre entre pensionnaires d'un même palier, le Championnat National Amateur, qui s'annonce équilibré et restera probablement ouvert sur toutes les probabilités.

Mais, du côté des Tébessia, la demi-finale ne pourrait pas échapper à Daouadi et ses coéquipiers. Jouer à domicile avec le double avantage du terrain et du public est un atout non négligeable dans tous les matchs. Et

bien qu'en Coupe d'Algérie, il y a toujours cet effet de « surprise » qu'il faudrait prendre en considération, il faut bien dire que les coachs des deux formations savent que la rencontre n'est vraiment pas facile à négocier. Les deux formations sont arrivées à ce stade de la compétition en écartant des équipes jouant dans des paliers supérieurs à leurs paliers. Et cela prouve si besoin est qu'il ne fait jamais sous estimer son adversaire.

Le coach de l'UST Belaïdji n'a pas omis justement d'alerter ses joueurs en les incitant à faire tous leurs efforts nécessaires dans ce match et surtout en ne nous estimant pas cette équipe de

Maghnia pour atteindre l'objectif historique de se qualifier aux demi-finales.

De son côté, le coach de Maghnia, Benkabou reconnaît la difficulté du match que doit aborder son équipe, mais il reste tout de même optimiste en indiquant, entre autres et à juste titre d'ailleurs que « nous avons l'avantage de bien jouer à l'extérieur. Nous allons donc jouer nos chances à fond pour passer en demi-finale.

S.B.

### Programme de ce samedi :

**15h00 :** Tébessa OPOW : US Tébessa - ASB Maghnia

**16h00 :** Mascara (Unité africaine) : ARB Ghrib - MC Alger

### Programme des rencontres

**Aujourd'hui 5 mars (16h00) :**  
CR Belouizdad - MO Béjaïa  
ASM Oran - MC Oran  
USM Harrach - CS Constantine  
**Mardi 8 mars (16h00) :**  
USM Blida - ES Sétif  
**Samedi 12 mars :**  
DRB Tadjéjanet - MC Alger (16h00)  
RC Relizane - NA Hussein Dey (16h00) huis clos  
USM Alger - RC Arbaâ (18h00)  
JS Saoura - JS Kabylie (18h00)

Classement	Pts	J
1). USM Alger	45	21
2). CR Belouizdad	32	21
--). DRB Tadjéjanet	32	21
4). MO Béjaïa	31	21
5). JS Saoura	30	21
--). MC Alger	30	21
7). USM El-Harrach	29	21
8). ES Sétif	28	21
--). NA Hussein-Dey	28	21
10). MC Oran	27	21
--). CS Constantine	27	21
12). JS Kabylie	26	21
13). USM Blida	23	21
--). RC Relizane	23	21
15). ASM Oran	18	21
16). RC Arbaâ	13	21

CAN-2016 DAMES (ÉLIMINATOIRES) / ALGÉRIE  
**Azzedine Chih confiant avant d'affronter l'Ethiopie**

L'entraîneur de la sélection algérienne féminine de football, Azzedine Chih, a estimé jeudi à Alger, qu'il "faudra imposer son rythme" pour "bousculer" l'équipe éthiopienne, demain au stade Omar-Hamadi (Alger) à 16h00, en match aller du 1er tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016..



"Il ne faut pas faire de calcul, il faut jouer au football et imposer notre rythme d'entrée de jeu pour aller bousculer cette équipe éthiopienne", a déclaré l'entraîneur national, lors d'un point de presse animé jeudi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Est d'Alger).

Revenant sur cette double confrontation face à l'Ethiopie, Azzedine Chih, a indiqué que son staff a réuni un maximum d'informations sur cette équipe avant d'aborder le match aller dans les meilleures conditions.

L'Ethiopie est une grande équipe avec une culture du football. C'est une équipe dotée d'une bonne condition physique vu qu'elle s'entraîne en haute altitude. Il faudra jouer rapidement entre les lignes pour arracher les points de la victoire", a-t-il souligné.

L'entraîneur national est également revenu sur la préparation de son équipe en vue de ce rendez-vous et l'intégration dans le groupe des joueuses évoluant en France et aux Emirats arabes unis. "L'intégration des nouvelles joueuses venues renforcer l'équipe s'est très bien déroulée créant un climat de concurrence avec les autres joueuses. Concernant la préparation de l'équipe, nous sommes en stage depuis une semaine et je peux vous affirmer que toutes les joueuses sont motivées pour réaliser une belle performance à Alger", a expliqué Chih.

Le match retour se jouera le 26 mars prochain à Addis-Abeba. L'équipe nationale algérienne se déplacera dans la capitale éthiopienne le 22 mars soit quatre jours avant la rencontre.

Le vainqueur de cette double confrontation rencontrera le 2e et dernier tour qualificatif (aller 8, 9, 10 avril/retour 22, 23, 24 avril) le qualifié entre le Kenya et la RD Congo. La phase finale aura lieu au Cameroun du 19 novembre au 3 décembre 2016.

**Déclarations des joueuses de la sélection algérienne féminine de football, recueillies par l'APS, lors d'un point de presse organisé jeudi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Est d'Alger).**

Naima Bouhenni (Affak Ghelizane) : Notre préparation se déroule dans d'excellentes conditions avant le match aller face à l'Ethiopie. Nous avons enregistré l'arrivée de nouvelles joueuses qui sont venues renforcer l'équipe avant ce rendez-vous important, et je peux vous assurer que toutes les joueuses sont motivées et conscientes de leur mission qui consiste à se qualifier à la phase finale de la CAN-2016.

Ryadine Brahimi (FC Constantine) : Nous allons nous donner à fond lors du match aller pour assurer notre qualification à Alger. Comme toutes les équipes africaines, l'Ethiopie est une formation très physique, il faudra donc jouer intelligemment pour les déstabiliser et arracher les points de la victoire.

Yasmine Boufaroua (Aurillac - D2 France) : J'ai été très bien accueillie au sein de la sélection nationale. L'adaptation s'est très bien déroulée malgré quelques différences avec le style de jeu en France. Pour moi, ce sera une découverte de jouer face à des sélections africaines et représenter les couleurs de l'Algérie. A trois jours du match, nous sommes toutes motivées pour réaliser une belle performance devant notre public et assurer notre qualification.

## LIGUE 1 MOBILIS (22<sup>E</sup> JOURNÉE) Derby indécis à Oran, le CRB veut renouer avec la victoire

Le derby oranais entre l'ASMO et le MCO constituera l'affiche de la première partie de la 22<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi, qui verra le CR Belouizdad affronter le MO Béjaïa avec l'espoir de renouer avec la victoire.

L'ASMO, 15e et avant-dernière au classement avec 18 points, n'aura d'autre alternative que de l'emporter face à son voisin si elle ne veut pas compromettre ses chances de maintien.

Les Asémistes, qui restent sur une défaite face à la lanterne rouge le RC Arbaâ (2-1), seront appelés à réagir face à un adversaire loin d'être un inconnu pour la bande à Nabil Medjahed.

De son côté, le MC Oran (10e, 27 pts), qui va

bénéficier du retour du co-meilleur buteur du championnat, le Libyen Mohamed Zaâbia (10 buts) vise également la gagne pour s'éloigner de la zone de turbulences, les Oranais n'étant qu'à quatre longueurs de la relégation. Le CR Belouizdad (2e, 32 pts) est à la recherche, lui, d'une première victoire depuis la 16<sup>e</sup> journée, à l'occasion de la réception du MOB (4e, 31 pts) dans un match à priori ouvert à tous les pronostics. Le Chabab, dont l'entraîneur Alain Michel est de plus en plus contesté, devra réagir devant son public face à une équipe béjaouïe auréolée de sa qualification au 2<sup>e</sup> tour de la Ligue des champions aux dépens des Ghanéens de l'Asanti Gold.

Le dernier match au

programme de cette première partie de la journée mettra aux prises l'USM Harrach (7e, 29 pts) au CS Constantine (11e, 27 pts). Les Harrachis, qui restent sur un match nul lors du derby algérois face au MC Alger (0-0) n'auront aucun choix que de l'emporter pour s'approcher du podium, face à un adversaire invaincu depuis la 16<sup>e</sup> journée (à domicile face à la JS Kabylie 1-0, ndlr).

La 22<sup>e</sup> journée se poursuivra le mardi 8 mars avec la rencontre USM Blida-ES Sétif, alors que les quatre derniers matchs au programme, à savoir DRB Tadjéjanet-MC Alger, USM Alger-RC Arbaâ, RC Relizane-NA Hussein Dey et JS Saoura-JS Kabylie auront lieu le samedi 12 mars.

## FOOT/ STADE DU 20-AOÛT (ALGER)

### Les travaux de la tribune nord "ne reprennent pas de sitôt"

Les travaux de réhabilitation de la tribune nord du stade du 20-Août 1955 d'Alger, à l'arrêt depuis plusieurs mois, "ne vont pas reprendre de sitôt" en raison d'un problème d'ordre technique, a appris l'APS jeudi auprès du directeur de cette enceinte sportive, Amar Sahnoune.

"Les travaux ont été suspendus depuis plusieurs mois et ne vont pas reprendre de sitôt. L'équipe du contrôle technique des constructions (CTC) a ordonné l'évacuation de l'école primaire mitoyenne à la ladite tribune pour la reprise des travaux", a expliqué le directeur du stade 20-

août. Une enveloppe de 240 millions de dinars a été dégagée pour les travaux de la tribune nord, appelée communément "Poulailler", mais tout est à l'arrêt au grand dam des supporters, notamment ceux des équipes visiteuses qui avaient l'habitude d'y prendre place.

"C'est un problème qui dépasse la direction du stade. Les services concernés et à leur tête l'APC, ont adressé une correspondance à la direction de l'éducation nationale de la wilaya d'Alger pour fermer cette école, chose qui est à mon sens impossible pour le moment", a souligné Sah-

noune. Les travaux au niveau de cette tribune, qui se trouvent actuellement en piteux état, pourraient durer plus d'une année. "Même si les travaux reprennent lors des vacances scolaires d'été (ndlr, 3 mois), ce sera insuffisant pour les terminer à temps du moment que la période exige est beaucoup plus longue", a encore expliqué le directeur du stade. La tribune nord s'est détériorée à la suite du séisme du 1er août 2014 qui a ébranlé Alger et ses environs.

APS

## LIGUE DES CHAMPIONS (16<sup>ES</sup> DE FINALE)

### Des arbitres rwandais et marocains pour Club Africain-MO Béjaïa

L'arbitre international rwandais Louis Hakizimana officiera la rencontre Club Africain (TUN)-MO Béjaïa (ALG) comptant pour les seizeièmes de finale aller de la Ligue des champions prévue le samedi 12 mars au stade Radès, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu Louis Hakizimana sera assisté de ses deux compatriotes Théogene Ndaguijimana et Honore Simba. Le quatrième arbitre est Ruzindana Nsoro (Rwanda) et le commissaire au match sera Hamadou Moumouni (Niger). Quant à la manche retour programmée pour le dimanche 20 mars au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, elle a été confiée à l'arbitre marocain Redouane Djayad qui sera assisté de Youssef Mabrouk (Maroc) et Yahia Nouali (Maroc). Le quatrième arbitre est Hichem Tiazi (Maroc). Le commissaire au match est le Camerounais Mohamadou Abbo.

## LIGUE DES CHAMPIONS

### D'AFRIQUE (2<sup>E</sup> TOUR/RETOUR)

### ES Sétif-Etoile du Congo avancé au 19 mars

LES Sétif, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, accueillera finalement l'Etoile du Congo le samedi 19 mars au stade du 8 mai 1945 à partir de 18h00 pour le compte du 2e tour retour, a indiqué hier le président de l'Entente, Hassen Hamar.

Ce changement a été décidé pour permettre aux internationaux sétiens d'accompagner la sélection olympique dans son déplacement le lendemain à Séoul où elle affrontera en amical son homologue de la Corée du Sud à la fin du mois de mars, a expliqué Hamar qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale. Le match aller se jouera à Brazzaville le 13 mars. La deuxième équipe algérienne engagée dans cette épreuve, le MO Béjaïa affrontera les Tunisiens du Club Africain avec un match aller prévu à Tunis le 12 mars, alors que la manche retour se jouera au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa le dimanche 20 mars à 18h00. Le 3e tour, avant la phase de poules, est prévu en avril prochain (aller: 8, 9, 10/ retour : 19, 20).

## LILLE

### Antonetti défend son choix de ne pas faire jouer Benzia contre Montpellier

L'entraîneur de Lille OSC (Ligue 1 française de football) Frédéric Antonetti a défendu son choix suite à la non incorporation de l'attaquant algérien Yacine Benzia lors du dernier match en déplacement face à Montpellier (défaite 3-0) dans le cadre de la 28e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. "Je fais mes choix par rapport à ce que je vois, à ce que je ressens, à la performance. Et non à l'âge ou au statut du joueur. Des choix forts, j'en ai fait. Je propose toujours l'équipe que je pense être la plus performante, sur le moment. Au mérite. Quand je termine un match, je me pose toujours la question de savoir si mes choix ont été cohérents. A Montpellier, il n'y a pas un joueur qui a joué à son niveau", a indiqué le coach lillois lors d'un point de presse tenu jeudi. Benzia (5 buts), qui a choisi officiellement de porter les couleurs de l'Algérie, a été laissé sur le banc des remplaçants face à Montpellier, ce qui a donné libre court aux spéculations. A l'occasion de la 29e journée, Lille accueillera samedi soir la formation de Reims du défenseur international algérien Aissa Mandi. "Le danger, c'est que le championnat est très serré. Tout peut arriver. Il faut être très vigilant. Mon groupe est capable de faire de belles choses, mais aussi de passer à travers. Dommage car on devrait déjà être à l'abri", a-t-il ajouté. Au classement, Lille pointe à la 15e place avec 34 points, devançant de six unités le premier relégable, le GFC Ajaccio.

## CLASSEMENT FIFA (MARS)

### L'Algérie recule encore d'une place et se classe 37<sup>e</sup>

La sélection algérienne de football a encore perdu une place et devient 37e au classement mensuel de mars, publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa).

Avec 754 points, l'Algérie, 28e en janvier, et 36e en février derniers, garde sa 3e place au niveau africain où le surprenant Cap-Vert

(31e, +2) déloge des commandes la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique-2015 (36e, -8), reléguée désormais à la deuxième position. La hiérarchie du classement Fifa est restée inchangée d'un mois à l'autre,



toujours dominée par la Belgique devant l'Argentine et l'Espagne, seule l'Italie connaissant une progression d'une place au 14e rang. Parmi les 20 meilleures

sélections, alors que peu de rencontres ont été disputées, seule le quadruple champion du monde italien a progressé, d'une seule place, au 14e rang. Les Pays-Bas ont eux

reculé d'un rang (15e). Les Pays-Bas que la France, toujours 24e dans ce classement et qualifiée d'office pour l'Euro-2016 qu'elle accueillera, rencontrera pour son prochain match de préparation le 25 mars, avant d'être opposée quatre jours plus tard à la Russie, qui la devance d'un rang.

#### Classement au 3 mars:

1. Belgique
2. Argentine
3. Espagne
4. Allemagne
5. Chili
6. Brésil
7. Portugal
8. Colombie

### Ça se complique davantage pour Bentaleb et Guedioura en Angleterre

Les deux internationaux algériens, Nabil Bentaleb et Adlène Guedioura, sont en grosses difficultés au sein de leurs clubs respectifs Tottenham et Watford après avoir été de nouveau écartés de la liste des 18 lors de la 28e journée de la Premier League anglaise de football mercredi soir.

Les deux joueurs vivent cette situation depuis pratiquement le début de cette saison. Leur apparition dans les matchs officiels de leurs équipes sont très rares. Bentaleb (21 ans) avait été pourtant un titulaire à part entière au sein de l'échiquier de Tottenham. Sa blessure à une cheville en début de cet exercice a fini par lui faire perdre ce statut.

Guedioura (29 ans), quant à lui, ne s'attendait nullement à ce sort après avoir contribué dans la montée de Watford lorsqu'il avait été prêté à ce club par Crystal Palace (premier League) au cours de la deuxième partie de l'exercice

passé. La belle expérience vécue par le joueur avec Watford en Championship l'avait justement encouragé à opter définitivement pour cette formation au cours de l'intersaison. Il a toutefois vite déchanté après avoir constaté qu'il n'entrant plus dans les plans de son entraîneur.

Le nouveau statut de Bentaleb et Guedioura ne porte pas préjudice à eux seuls, car même la sélection algérienne en est affectée. Les deux joueurs sont des éléments importants dans les plans de l'entraîneur des Verts, le Français Christian Gourcuff, et leur temps de jeu très réduit cette saison fausse naturellement les calculs du sélectionneur, estimant les observateurs. A quelques semaines de la fin de la saison, Bentaleb et Guedioura ont néanmoins la possibilité de renouer avec la compétition officielle s'ils changent d'air. En Angleterre, il est permis aux clubs de la Championship (Div 2) d'engager des joueurs

de la Premier League en manque de temps de jeu au cours des trois premières semaines de mars.

Une aubaine qui avait été justement saisie par Guedioura la saison passée, lorsqu'il avait atterri à Watford pour "fuir" le banc de touche de Crystal Palace. Reste à savoir si Bentaleb et Guedioura, deux milieux de terrain défensifs, continuent de bénéficier de la confiance du sélectionneur national en dépit de leur manque de compétition sensible, en vue de la double confrontation contre

l'Ethiopie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017). Les deux matchs en question sont programmés pour les 25 et 29 courant, respectivement à Blida (50 km d'Alger) et à Addis-Abeba. La liste élargie des joueurs de l'équipe nationale concernés par les deux matchs devrait être annoncée dans les prochaines heures.

### Confiance réitérée au défenseur Bensebaini

Le défenseur central, Ramy Bensebaini a été convoqué pour la deuxième fois de rang en sélection algérienne en vue de la double confrontation contre l'Ethiopie (25 et 29 mars) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), même s'il n'est plus titulaire au sein de son club Montpellier, pensionnaire de Ligue 1 française de football. Bensebaini n'est ainsi pas concerné par le déplacement de la sélection olympique en Corée du Sud, où elle jouera à la fin du mois de mars deux rencontres amicales contre la sélection locale dans le cadre des préparatifs des deux équipes pour les jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro, selon Kheireddine Zetchi, le président du Paroudou AC (Ligue 2, Algérie), club propriétaire du joueur de 20 ans.



Zetchi, qui s'exprimait vendredi sur les ondes de la Radio nationale, s'est dit "pas inquiet" par le nouveau statut de Bensebaini à Montpellier où il est prêté jusqu'à la fin de la saison en cours.

"Je fais confiance à Bensebaini et je sais que la nouvelle situation qu'il vit à Montpellier l'incitera à redoubler d'efforts. C'est ça le professionnalisme et ma foi, le fait d'avoir disputé une vingtaine de matchs pour sa première expérience en Ligue 1 française est déjà une satisfaction pour le joueur", a expliqué Zetchi.

Bensebaini, qui a évolué en première division belge la saison passée avec Lierse à titre de prêt, a perdu sa place de titulaire à Montpellier depuis le départ de l'entraîneur Rolland Courbis, peu avant la fin de la phase aller.

### PORTUGAL - FC PORTO

### Rétablissement, Brahimi reprend l'entraînement

L'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi, qui souffrait des ischiotibial, a repris l'entraînement avec ses camarades en participant normalement à la séance de jeudi, a indiqué le club de première division portugaise de football sur son site officiel. Brahimi été ménagé, mercredi, pour la demi-finale retour de la Coupe du Portugal remportée par son équipe contre Gil Vicente 2-0 (victoire de Porto 3-0 à l'aller). Le milieu offensif algérien s'était blessé

lors de la victoire des "Dragons" contre Belenenses (2-1), dimanche dans le cadre de la 24e journée du championnat. Au cours de ce match, il a été l'auteur du premier but des siens, avant qu'il ne quitte la pelouse à la 87e minute de la partie. Rétabli, Brahimi (26 ans) devra faire son retour à la compétition ce week-end lors du match contre Sporting Braga dans le cadre de la 25e journée de la "Liga Nos", où les "Dragons", troisièmes au classement, sont toujours en

course pour le titre.

Le numéro 8 de Porto a inscrit, contre Belenenses, son cinquième but en Ligue 1 portugaise, et le septième de la saison, toutes compétitions confondues. Il est concerné par la double confrontation entre l'Algérie et l'Ethiopie, les 25 et 29 courant, respectivement à Blida et Addis-Abeba dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

## UNE STAR DU REAL VENDUE ?

Selon plusieurs médias espagnols, une réunion de crise aurait eu lieu entre Pérez et Zinedine Zidane suite à la défaite contre l'Atlético Madrid. Zidane aurait demandé les pleins pouvoirs à Pérez pour le prochain mercato. Et notamment la possibilité de vendre certains cadres du vestiaire madrilène. Zidane a demandé un geste fort à son président : lui donner les clés du club. Certains joueurs peuvent se sentir menacés. Notamment Gareth Bale et Cristiano Ronaldo. Le premier est régulièrement critiqué. Le second de plus en plus. Leur vente pourrait permettre à Zidane de reconstruire une équipe avec les joueurs de son choix.



## NEUER UNE GROSSE OFFRE DES CITIZENS

*Manchester City envisagerait le recrutement du meilleur gardien de la planète. Josep Guardiola, le futur entraîneur des Citizens, aimeraient emmener le portier allemand du Bayern Munich dans ses valises.*

Pep quittera-t-il le Bayern Munich avec un cadre dans ses bras ? Alors qu'il entame la dernière ligne droite avec le club bavarois, Josep Guardiola prendra en fin de saison les rênes de Manchester City en lieu et place de Manuel Pellegrini. Avec une envie folle, celle de convaincre Manuel Neuer de le rejoindre de l'autre côté de la Manche. Selon les informations du Daily Mirror, la venue du gardien de but allemand ferait partie des rêves du technicien espagnol. Visiblement pas décidé à faire confiance au portier anglais Joe Hart, l'ancien coach du FC Barcelone aimerait profiter de sa relation privilégiée avec le champion du monde 2014 pour réussir un énorme coup sur le marché. Sous contrat jusqu'en 2019 avec la formation bavaroise, le joueur de 29 ans pourrait toucher un énorme salaire à l'Etihad Stadium. Selon le média britannique, Manuel Neuer percevrait 300 000 livres par semaine, soit environ 390 000 euros. Al'Allianz Arena, le natif de Gelsenkirchen gagne deux fois moins... mais le Bayern n'a sans doute pas envie de se séparer de lui.

### WENGER ET L'INDISPO DE CECH

Lors d'une conférence de presse, Arsène Wenger a de nouveau confirmé le forfait de Petr Cech pour le derby londonien entre Tottenham et Arsenal, samedi pour la 29e journée de Premier League. Blessé au mollet face à Swansea City, le gardien de but tchèque sera indisponible entre trois et quatre semaines, a précisé le coach tricolore. Sans lui, le titre sera forcément plus difficile à aller chercher pour les Gunners, troisièmes à six points de Leicester City.



## OLIVIER GIROUD À LA RECHERCHE DE L'EFFICACITÉ PERDUE



De l'avis même de l'intéressé, Olivier Giroud vivait sa saison la plus faste avec Arsenal cette année. Problème, depuis plusieurs rencontres, l'international traverse sa plus longue période sans marquer dans la capitale anglaise.



### DESTINATION CONFIRMÉE POUR GÜNDÖGAN !

Comme indiqué sur notre site depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain Ilkay Gündogan va bien quitter le Borussia Dortmund pour poser ses valises du côté de l'Angleterre. Le Daily Mail confirme cette info aujourd'hui. L'international allemand aurait accepté une offre de Manchester City. La future arrivée de Pep Guardiola sur le banc des Citizens, l'aurait convaincu d'évoluer en Angleterre. Côté indemnité de transfert, elle pourrait s'élever à 30 millions d'euros.



## Rashford joueur du mois de février

Auteur de débuts fracassants avec l'équipe première de Manchester United (4 buts et 1 passe décisive pour ses 2 premiers matches), Marcus Rashford est déjà récompensé... Grâce à ses débuts fracassants, Marcus Rashford a été élu joueur du mois de février à Manchester United. Le jeune attaquant (18 ans), qui n'a pas marqué mercredi contre Watford (1-0), était titulaire et a montré de belles choses sur l'aile droite en deuxième période. Il s'est déjà fait un nom du côté d'Old Trafford. À lui de faire en sorte que ce ne soit pas un feu de paille.



## LE DÉTAIL DES REVENUS DE POGBA

Au dernier classement des sportifs français les plus riches de l'année dressé par L'Equipe Magazine, Paul Pogba n'est encore « que » le huitième. A 22 ans, c'est déjà beaucoup mais avec le milieu de terrain de la Juventus Turin, c'est la plus haute marche qui, à l'avenir, lui est promise. La preuve étant qu'en un an, ses revenus ont augmenté de 3,4 millions d'euros. En 2015, l'international français a gagné 9,2 millions d'euros. La plus grosse partie vient de son salaire, à 8 millions d'euros brut la saison à la Juventus Turin. Avec cela les primes car les Turinois ont gagné le championnat et ont disputé la finale de la Ligue des champions. Elles s'élèvent à 500.000 euros. Avec son contrat adidas, le milieu de la Juventus va encore grimper dans la hiérarchie. Le reste soit 700.000 euros, selon les estimations faites par L'Equipe Magazine, émanent de ses sponsors. Un domaine sur lequel Paul Pogba est encore assez discret alors qu'il est très populaire. Ce n'est que cette année 2016 qu'il a par exemple signé son premier contrat d'équipementier. L'heureuse marque est élue est adidas mais en contrepartie la marque aux trois bandes va lui verser 4 millions d'euros par an. Avec cela en plus, Pogba approchera le podium des sportifs français les mieux rémunérés.



## FÊTE NATIONALE DE LA BULGARIE

### Le Président Bouteflika félicite son homologue bulgare

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue bulgare Rossen Plevneliev à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. "Au moment où la République de Bulgarie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos sincères félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple bulgare ami", a écrit le chef de l'Etat dans son message. "Permettez-moi de saisir cette agréable opportunité pour vous renouveler ma volonté à oeuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays pour les hisser au niveau des attentes de nos deux peuples", a souligné le président Bouteflika.

## ALGÉRIE - CORÉE

### Impulsion à la coopération bilatérale

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a passé en revue, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur de la République de Corée à Alger, Park-Sang-Jin, les relations bilatérales et les perspectives de leur développement, a indiqué un communiqué de cette institution. La rencontre a permis aux deux parties de "passer en revue les relations bilatérales et les perspectives de leur développement au vu des opportunités offertes dans le domaine de la coopération économique et de tirer profit de l'expérience coréenne dans divers domaines de la technologie, a précisé la même source. Les deux parties ont souligné dans ce contexte le "niveau des échanges entre les deux pays à la lumière de la volonté politique affichée à la faveur des visites échangées au plus haut niveau". Ils ont également "visité les progrès réalisées et appelé à les consolider en mettant à contribution les parlementaires des deux pays", a ajouté la même source. Le président du Conseil de la nation a indiqué dans ce sens que "des mécanismes de coopération seront mis en place dès le parachèvement des prochaines élections législatives en Corée, lesquels permettront dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée populaire nationale la création d'une commission parlementaire d'amitié à même de renforcer les relations entre les deux pays". Envoquant la question de l'investissement étranger, M. Bensalah a indiqué que "la règle adoptée en matière d'investissements étrangers vise la préservation des intérêts du pays mais ne constitue en aucune manière un handicap à l'investissement étranger". M. Bensalah a souligné "la nécessité de faire prévaloir la négociation et l'entente dans les secteurs concernés par la coopération et l'investissement". L'ambassadeur coréen a exprimé "l'intérêt accordé par son pays au marché algérien, eu égard aux potentialités dont dispose l'Algérie en termes de partenariat".

## ALGÉRIE-ESPAGNE

### Mihoubi reçoit le secrétaire général de l'Institut Cervantès

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a reçu jeudi à Alger le secrétaire général de l'Institut Cervantès, Rafael Rodriguez-Ponga Salamanca, avec lequel il a évoqué le programme de commémoration du quatrième centenaire de la disparition de l'écrivain espagnol, Miguel De Cervantès. Lors de la rencontre, à laquelle a assisté l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Alejandro Polanco Mata, le ministre a rappelé les relations historiques entre les deux pays, se félicitant de l'intérêt accordé par les hautes autorités en Algérie à la commémoration de cet anniversaire. Le programme de commémoration du quatrième centenaire de la disparition de Miguel De Cervantès comprend plusieurs activités, notamment l'organisation d'un colloque à la Bibliothèque nationale d'Algérie sur la vie et l'œuvre de Miguel De Cervantès et une exposition consacrée à ses œuvres. Le romancier et poète espagnol Miguel De Cervantès (1547-1616) a vécu plusieurs années à Alger après sa captivité. Un passage qui aura une grande influence sur son chef d'œuvre "Don Quichotte" qui est considéré comme l'un des romans les plus importants des littératures espagnole et mondiale.

## A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : **Tél** : 023.38.49.95/023.38.48.00 **Fax** : 023.38.47.95.

## MONDE ARABE - LIBAN

### L'Algérie s'interdit toute interférence dans la décision de considérer Hezbollah comme "organisation terroriste" (MAE)

L'Algérie refuse de s'exprimer en lieu et place des Libanais dans une affaire qui les concerne, à la suite de la décision du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur de considérer le Hezbollah comme étant une "organisation terroriste", et s'interdit "toute interférence" dans ce dossier, a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE).

"Dans le prolongement de la réponse du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, à la question de savoir quelle était la position de l'Algérie au sujet de la décision du Conseil des ministres de l'Intérieur des pays arabes de considérer le Hezbollah libanais comme étant une organisation terroriste", le porte-parole du MAE a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'"il y a lieu de rappeler, d'abord, que le Hezbollah est un mouvement politico-militaire qui fait partie du paysage social et politique du Liban et qui participe aux équilibres fragiles patiemment et laborieusement négociés dans ce pays, notamment en vertu des Accords de Taëf auxquels il a été partie prenante".

Toute décision concernant ce mouvement doit, donc, émaner des Libanais eux-mêmes. L'Algérie, pour qui la non-immixion dans les affaires internes des autres pays est



l'un des principes directeurs de sa politique étrangère, s'interdit toute interférence dans ce dossier et refuse de s'exprimer en lieu et place des Libanais dans une affaire qui les concerne d'une manière exclusive", a-t-il souligné. "Ceci dit, il est clair que ce mouvement, membre de la coalition gouvernementale et acteur au niveau du Parlement libanais dans lesquels il compte de nombreux

représentants, a lui également le devoir de ne pas s'ingérer dans les affaires des autres et d'éviter toute implication dans la déstabilisation de son environnement", a-t-il précisé. "L'Algérie continuera, pour sa part, à agir pour éviter les dissensions et renforcer la solidarité entre les pays de la sphère arabo-musulmane", a ajouté le porte-parole du MAE.

## ALGÉRIE - PALESTINE

### L'ambassadeur de Palestine salue le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louai Aissa a salué jeudi à Alger les efforts de l'Algérie et son soutien indéfectible à la cause palestinienne.

Intervenant lors d'un meeting organisé à la Coupole (Complexe olympique Mohamed Boudiaf), par l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'ambassadeur palestinien a souligné que "l'Etat de Palestine exprime sa gratitude envers l'Algérie pour son soutien à la cause palestinienne". Il a relevé que l'Algérie "n'a manqué aucune occasion pour réaffirmer son soutien à la cause palestinienne". La Palestine est toujours dans les coeurs des Algériens et constitue la deuxième étape de la révolution

algérienne", a-t-il soutenu. L'ambassadeur palestinien a salué à cette occasion toutes les femmes algériennes qui ont enfanté, a-t-il dit, "une génération d'hommes vaillants qui ont donné le meilleur exemple du combat et du sacrifice et sont restés attachés au soutien de la cause palestinienne". Il a cité par ailleurs le match amical de football disputé récemment entre les sélections algérienne et palestinienne, soulignant que la jeunesse algérienne a donné "une leçon en politique et en nationalisme à tous les peuples arabes". M. Louai a enfin rappelé les positions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a toujours réaffirmé que l'Algérie "a toujours soutenu la Palestine et elle continuera à la faire".

## ALGÉRIE - LIBYE

### Lamamra : «l'Algérie ne sera pas entraînée dans une aventure militaire en Libye ou ailleurs»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a affirmé jeudi à Alger, que l'Algérie "ne sera pas entraînée dans une aventure militaire en Libye ou ailleurs", soulignant que l'Algérie a toujours insisté, dans ses concertations avec les acteurs internationaux, sur la nécessité d'un règlement pacifique de la crise libyenne.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue anglois, M. Lamamra a affirmé qu'"il n'y a aucune chance pour que l'Algérie soit entraînée dans une aventure militaire en Libye ou ailleurs", soulignant que l'Algérie a toujours insisté, dans ses concertations avec les acteurs internationaux, sur la nécessité d'un règlement pacifique de la crise libyenne.

Il a en outre soutenu que "les aventures militaires n'ont aucune chance d'aboutir au règlement de ce problème ni dans l'immédiat ni à long terme", ajoutant que "toute autre intervention militaire en Libye engendrera davantage de destruction et de pertes humaines".

"L'Algérie respecte le droit de la Libye d'instaurer le régime qu'elle juge adéquat pour son peuple", a encore souligné M. Lamamra ajoutant que le rôle de la communauté internationale est d'"oeuvrer avec tout son poids, afin d'aboutir à un règlement pacifique et consensuel à commencer par la formation d'un gouvernement d'entente nationale qui tarde à venir". Concernant la décision du Conseil de coopération du Golfe de considérer le Hezbollah libanais comme étant une "organisation terroriste", M. Lamamra a rappelé la position de l'Algérie concernant le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, affirmant qu'il s'agit d'"un mouvement politico-militaire qui active sur la scène politique interne au Liban". "Nous devons dans le même temps respecter la Constitution du Liban et les dispositions sur lesquelles repose la coexistence dans ce pays", a-t-il poursuivi, précisant que l'Algérie met en avant le principe de non-ingérence dans les affaires internes concernant la

situation au Liban. Répondant à une question sur les prisonniers algériens dans les prisons irakiennes, M. Lamamra a appelé "à ne pas jeter de l'huile sur le feu concernant les questions sensibles" soulignant que ce dossier comporte plusieurs dimensions dont celle humanitaire. "Il y a une justice et il existe des lois, outre le respect de la souveraineté de l'Irak en tant que pays frère confronté l'agression de l'organisation terroriste "Daech" et qui pourrait prendre des mesures pour se défendre et défendre son peuple", a-t-il soutenu, affirmant qu'aucun "jugement sur la légitimité ou la pertinence de ces mesures ne peut être porté".

Des discussions et des actions diplomatiques sont en cours entre les deux pays et devront permettre de trancher ce dossier", a-t-il dit avant de conclure "soyons patients et attendons que l'Irak paracheve sa procédure juridique pour aboutir à un résultat positif mettant un terme à cette question".

APS